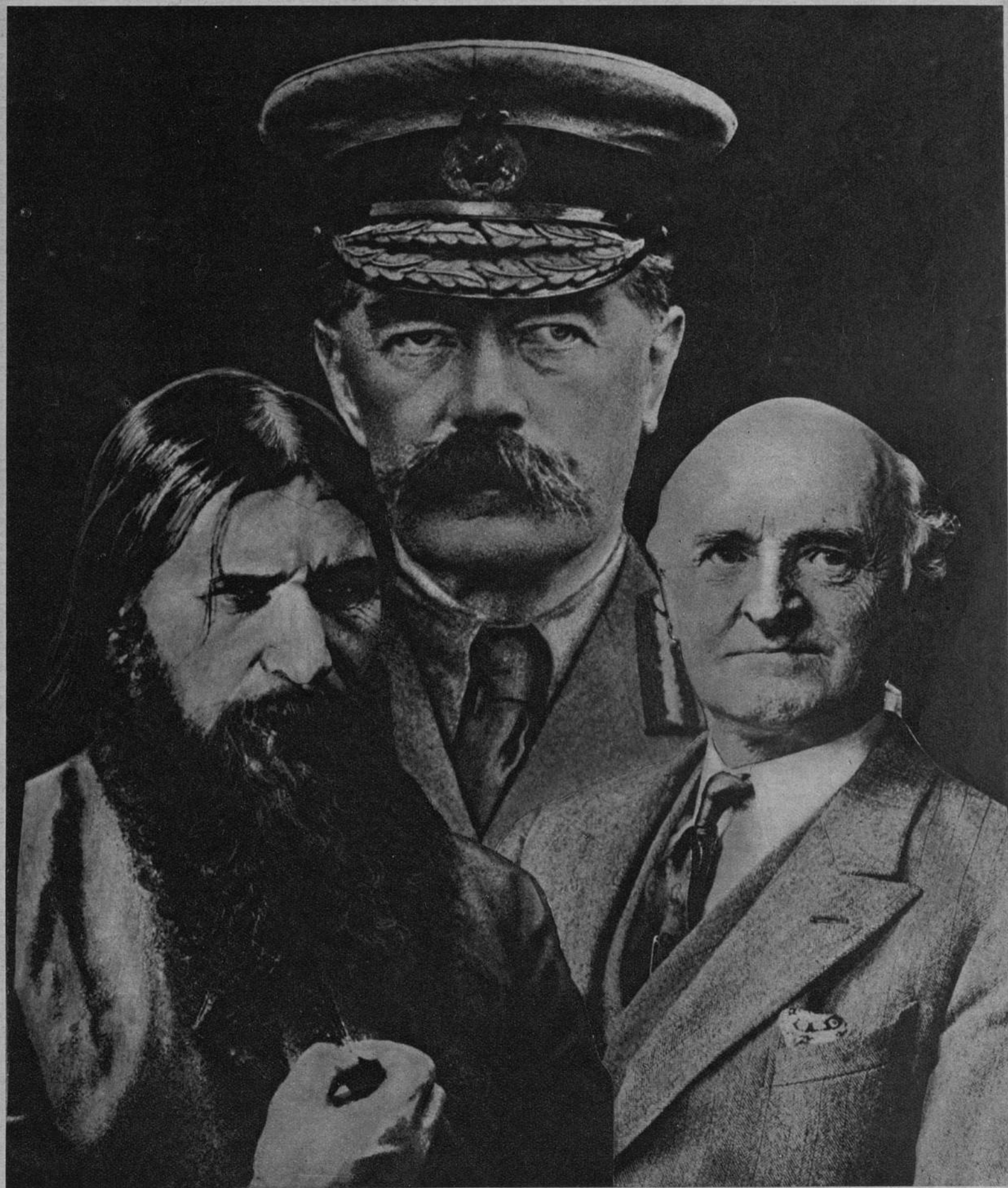


# POLICE MAGAZINE



## TIENT-ON L'ASSASSIN DE KITCHENER ?

Robert Boucard, en un article sensationnel (page 12), relate dans quelles conditions Lord Kitchener trouva la mort. Au centre : Kitchener. A gauche : Raspoutine. A droite : le chef de l'Intelligence Service, Sir Reginald Hall. (Photos R. K.)

DIRECTION  
ADMINISTRATION  
RÉDACTION  
30, Rue Saint-Lazare, 30  
PARIS - IX<sup>e</sup>  
Téléphone : TRINITÉ 72-96  
Compte chèques postaux : 1475-65

# POLICE MAGAZINE

TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS  
Remboursés, en grande partie, par de superbes primes.

FRANCE...	Un an (avec primes)...	50 fr.
	Un an (sans prime)...	37 fr.
	Six mois...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an...	65 fr.
	Six mois...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.  
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

## MESSIEURS LES BARBEAUX ET LEURS DAMES

Tout a évolué formidablement pendant et depuis la guerre : rien n'a échappé à la contagion, à l'anormalisme... les petits abcès sont devenus des chancres rongeurs, des ulcères, des cancers, !

La prostitution n'a pas échappé non plus à l'évolutionnisme.

Le vagabondage spécial était avant guerre une tare : c'est aujourd'hui un métier, une occupation. Autrefois, une prostituée vivait en marge de la société ; aujourd'hui, elle se mêle à tout le monde, ne se distingue par rien d'extraordinaire... elle a le droit de cité !

C'est encore l'évolution qui a voulu qu'aujourd'hui on discerne malaisément une prostituée d'une honnête femme : elles suivent l'une comme l'autre les modes outrancières du moment : coiffures, maquillage, vêtements, n'ont rien qui les dissocient. La petite bourgeoise aisée, la dactylo, la femme de chambre en sortie, la femme du receveur d'autobus, ont leur indéfrisable, l'incarnat aux lèvres, l'ocre aux joues, le Kohéïl aux yeux, les bas de soie, le ventre plat, le verbe haut ! Chez elles, au café, au théâtre, au restaurant, en wagon, elles fument la cigarette et montrent leurs genoux !

Autrefois, certaines jeunes filles ou jeunes femmes hésitaient à devenir pierreuse ou demi-mondaines, craignant d'être remarquées, classées, mises au pilori.

Aujourd'hui, plus de crainte d'être montrée au doigt, marquée du stigmate... Dans la foule des femmes, c'est une femme de plus, c'est tout !

Si nous en exceptons les prostituées de bas étage qui font les boulevards extérieurs, le Sébasto, la rue Saint-Denis, les autres font leur « business » à la rencontre, bien sages, sans rien qui les distingue de la multitude des autres féminités.

Le « barbeau » d'aujourd'hui a suivi le mouvement : il s'est modernisé, mis à la page.

Finis l'Alphonse à roulaquettes, avec le pantalon à pieds, la ceinture rouge, la casquette à viscope et le mégot colle à la lèvre inférieure.

C'est une pièce de musée !... Grévin l'accapare.

Même dans les « guinches » à musette de troisième ordre, les petits et les grands barbeaux sont vêtus comme les autres hommes... une chose même les marque : leur oisiveté leur permet d'être en général chaussés proprement, jamais crottés... ils sont propres, souvent élégants et rasés de frais chaque jour.

La tâche des agents des mœurs est par suite de cette évolution devenue plus ardue.

Le barbeau n'arbore plus, par sa dégaine et sa tenue, le pavillon de pirate qui autrefois le désignait aux policiers.

Lors d'une enquête que nous fîmes récemment, un jeune marlou moderne nous donnait son opinion sur les causes qui, selon lui, ont amené la transformation — physique — du barbeau. Écoutons-le :

— C'est au dancing et au luxe qui a été introduit dans les plus simples bars qu'est due la métamorphose du barbeau. On ne peut plus, à notre époque, danser et boire en espadrilles et en maillot rayé dans les salles étincelantes d'ors, de glaces et d'acajous... Les bas de soie de nos femmes nous obligent aux chaussettes équivalentes !... Le complet Standard a créé le barbeau Standard ! Autrefois, il était de mise que les poisses, les barbeaux se fassent remarquer par leur tennementable et leurs allures canailles, aujourd'hui, les calicots et les jeunes clercs jouent au barbeau, font les affranchis... Les vrais barbeaux ne tapissent plus, ne s'affichent plus... c'est vieux jeu ! Ils sont peinaris, ont leur belote en douceur, ne corrigent madame qu'à domicile... Si dans un bal ou un café il y a des petits mecs qui font du pétard et qui « ramènent », c'est pas des « hommes du milieu », c'est des cavés !

Qu'en pensent nos lecteurs ?

L'explication du Des Grioux des trottoirs a été confirmée par nos observations.

Dans les bals musette notoirement connus pour être le rendez-vous des barbeaux et de ces dames, rue de Lappe, aux Gravilliers, rue de la Roquette, à Grenelle, les couples ne « guincent » plus, ils dansent !... Pour une java, cinq tangos, deux fox-trot, deux two-step.

N'allez pas croire que nous voulons insinuer que la prostitution et le proxénétisme se moralisent, deviennent « propres » ! que non pas !

La prostitution s'est camouflée, codifiée, voilà tout. Et puis, tenons compte de la crise ; il paraît que le métier de barbeau ne nourrit plus son homme et nombreux sont ceux qui doivent s'occuper de leur côté... Nous avons poussé fort loin notre enquête à ce sujet, et notre statistique, bien qu'officiuse, est suggestive.

Les « grands barbeaux », dont les compagnes font les luxueux dancings, les restaurants de nuit, Paris en « saison », Nice l'hiver, Deauville l'été, ceux-ci ont des occupations fictives, des paravents : ils sont, pour la frime, danseurs mondains, chanteurs de jazz, artistes cinégraphistes, courtiers en automobiles... et en stupéfiants.

Ceux de la deuxième catégorie ont leurs compagnes en maison close, boîtes de deux à cinq heures ou boîtes fermées, ce sont les privilégiés de la catégorie, malgré la crise. Ils sont chauffeurs de taxis à leur compte, joueurs de jazz, barmen, tenanciers de bistros ou de meubles, marchands de billets de théâtre, coureurs en auto ou en vélo...

Troisième catégorie : barbeaux de ces dames qui opèrent rue de Provence, Trinité, Opéra, grands « bouls », Quartier Latin, Montparnasse, Montmartre, Rivoli ou bien dans les maisons ouvertes et closes de troisième ordre... Ils sont chauffeurs, musiciens, garçons de café, boxeurs et coureurs d'occasion, marchands forains.

La dernière catégorie, c'est le petit barbeau ou « demi-sel », celui dont la « femme » opère au Sébasto, rue Saint-Denis, à la Bastille, sur les boulevards extérieurs, et dans les lupanars de province. Le demi-sel fait tout ce qu'il

trouve pour augmenter les recettes de la prostitution ; c'est dans cette classe mal partagée des barbeaux qu'on trouve le plus grand nombre de bas escarpes, monte-en-l'air et spécialistes de l'agression nocturne.

Autre signe des temps : la femme du « milieu » tend à s'émanciper du barbeau. La police des rues étant bien mieux faite, la surveillance plus rigide, plus étroite, elle craint moins les « corrections publiques » du souteneur. Alors, beaucoup de prostituées se passent de marlous et vivent à deux... ce sont les petits ménages, très nombreux aujourd'hui, et la bête noire des chevaliers du trottoir.

Dame ! la vie est dure et quand il faut entretenir un homme, quel budget !

En veut-on le compte ?... Il nous a été fourni à droite

et à gauche par des couples des diverses catégories que nous avons signalées plus haut ; voici pour la journée : chambre meublée, 18 francs, petit déjeuner, 5 francs, repas de midi et repas du soir (restaurant), 32 francs, tabac, argent de poche de monsieur, 20 francs, argent de poche pour madame, 10 francs... A cela ajoutons repassage, blanchissage, sorties pour agrément, entretien (linge et effets pour deux), c'est en comptant strictement 125 francs par jour qu'il faut à un couple qui vit modestement...

Songez que madame, pour son métier, doit avoir de jolis dessous, être bien chaussée, habillée convenablement.

Qu'en pensez-vous ? 3 800 par mois, c'est le budget d'un rentier qui à 800 000 francs de capital !

Évidemment, il y a des couples qui sont très sérieux, qui pensent à l'avenir, qui épargnent pour devenir « d'honorables » commerçants.

Ceux-là ont un appartement coquet, sont dans leurs meubles, ont une bonne, mangent chez eux. Leurs dépenses sont réduites au strict minimum. En dix ans, ils auront le magot qui permettra à monsieur d'acquiescer une « taule » de province grâce à certaine agence spéciale située non loin de la gare d'Orsay... Madame trônera comme patronne et monsieur, dans une belle auto, ira en « remonte », renouveler le sérail, au cours de belles bombes faites avec « d'honorables confrères ».

Les autres barbeaux tirent la langue en ce moment : le métier devient dur et les femmes hargneuses !

Les bonnes journées pour les hétaires de troisième ordre, c'est 50 ou 60 francs... mais souvent elles passent à « travers », elles ont la « poisse » ; et puis il faut décompter les jours passés au dépôt ou à Saint-Lazare.

Malgré la misère d'une telle vie, il faut avouer, hélas, que la prostitution augmente de jour en jour : prostitution avouée, officielle, ou inavouée, occasionnelle.

Le chômage dans les métiers féminins, l'encombrement des emplois de bureau réservés aux femmes, le besoin de paraître, le goût du luxe et du dancing, tout concourt à augmenter la honteuse cohorte des filles.

Les maisons de rendez-vous sont encombrées de pensionnaires, et au cours de cette enquête, plusieurs tenancières de lupanars, et non des moindres, nous disaient que le nombre des postulantes était énorme. Les maisons de 14 à 19 heures sont très recherchées par des femmes mariées qui viennent y trouver les ressources qui permettent de boucler le budget du ménage...

A l'insu du mari ?...

Neuf fois sur dix, non, ce n'est pas à l'insu du mari, qui devient ainsi le souteneur « légitime de sa propre femme » !

M<sup>me</sup> A..., qui dirige une maison très connue des grands boulevards, nous affirmait que nombreux sont les maris qui viennent attendre leurs femmes à la sortie de sa maison, et d'autres font leur partie tranquillement au café où madame vient les prendre après avoir terminé son « business ».

Le « patron de taule » lui-même a changé de vie, à Paris surtout ; il vit en dehors de sa « maison », qu'il fait gérer, n'y allant que pour encaisser ses profits : il ne s'appelle plus comme autrefois : Charlot le cordonnier, Milo le borgne, Joseph le balafre : c'est aujourd'hui M. Durand, M. Dupont, M. Dupuy, plus ou moins marguillier de sa paroisse.

Les grandes maisons closes de Paris sont exploitées par des associations qui se divisent en parts de propriété, comme les charges d'agents de change ou de mandataires aux halles.

Telle maison a pour co-propriétaires un marquis, un notable industriel, un officier ministériel honoraire... (absolument exact).

Remarquez que ces bailleurs de fonds n'ont peut-être jamais mis les pieds dans cette hospitalière maison... il s'agit seulement d'un placement de fonds à gros rendement.

C'est la consécration de notre thèse : la prostitution et le proxénétisme ont conquis le droit de cité. Un « taulier » jadis mis à l'index est aujourd'hui un honorable négociant.

On met le vice en société anonyme, et nul ne répugne à palper les dividendes... l'argent n'a pas d'odeur... l'argent purifie tout !

Les barbeaux et leurs dames formeraient un syndicat professionnel de défense, que nul ne s'en étonnerait !

Et si quelque Joseph Prudhomme d'ancienne facture venait à jeter les hauts cris, on le traiterait d'hypocrite et de vendu !

Ne nous étonnons pas de tous ces crimes, de tous ces vols, de tous ces attentats... ils sont la résultante de l'amoralité de la génération d'après guerre.

La police lutte avec des forces inégales contre une armée dont l'effectif s'accroît dans la proportion de mille à un !

Où, un policier contre mille mécréants : barbeaux, voleurs, escrocs, meurtriers, satyres.

Pour un que l'on repère, que l'on arrête, que l'on châtie, cent qui opèrent en douce et qui échappent, bien qu'ils soient aussi coupables que les autres.

Tant que l'on ne considérera pas la prostitution sur la voie publique comme un délit de droit commun, puni correctionnellement, la marée du vice montera !

Tant que l'on ne règlera pas plus sévèrement les maisons de rendez-vous et les maisons closes, messieurs les barbeaux auront la vie douce !

Le jour où l'on exigera de tous ceux qui ne sont pas rentiers (avec preuves à l'appui), un livret de travail indiquant les revenus certains et avouables avec contrôle officiel, ce jour-là, disons-nous, messieurs les barbeaux salueront leur dernier matin.

G. DE LAVARENNE.

### PROTECTION ROUTIÈRE EN ANGLETERRE

Pour assurer la police de la route, à Sheffield, en Angleterre, les services de la circulation viennent d'être dotés d'une voiture rapide, chargée de dépister et d'arrêter les conducteurs d'autos en contravention, les chauffards ou les « délits de fuite après accident ».

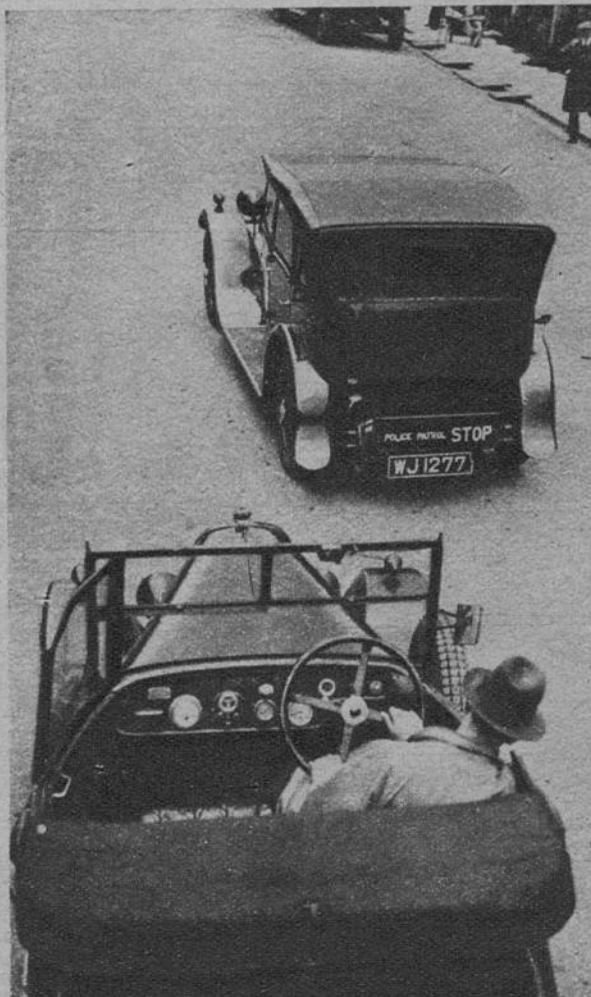
L'auto de la police dépasse ceux qu'elle entend obliger à stopper et leur barre la route. En même temps, à l'arrière du véhicule, une plaque se démasque : « Patrouille de police. Arrêtez ! »

Bien entendu, cette voiture a été choisie spécialement pour pouvoir battre en vitesse pure tous les types courants de machines de série. Seule une voiture de course peut pratiquement lui échapper. Encore est-ce une question de conduite plus que de moteur.

Quand elle circule sur les routes qui avoisinent la « capitale de la coutellerie », la voiture de police, à l'instar des bateaux mystère de la guerre, ne se signale par rien de particulier. Elle marche gentiment bien sur sa gauche (en Angleterre les voitures doivent tenir rigoureusement leur gauche et les dépassements se font à droite) et se laisse dépasser par tout le monde. Mais que les occupants remarquent au passage un contrevenant quelconque aux lois de la circulation, son compte est bon ! La bagole de la Sécurité bondit et à tât fait de contraindre le coupable à accepter l'inévitable « contredanse ».

L'institution de cette protection routière — saint Christophe supplémentaire des bons automobilistes ! — a déjà donné les meilleurs résultats. Le jour où les récidivistes auront repéré le perfide torpédo, la police envisage d'en changer la couleur, ou de modifier le capot. Au demeurant, la carrosserie est celle d'une marque archi connue de l'autre côté de la Manche et tirée à des milliers d'exemplaires : seul, le « moulin » est unique.

En France, où nos braves gendarmes ne peuvent lutter de vitesse, en leurs petites voitures, avec les fous du volant, on devrait bien suivre cet exemple, aux environs de Paris principalement ! (Photo W. W.)



Une auto qui a commis une infraction au code de la route doit s'arrêter, l'auto de la police ayant dépassé le délinquant et faisant apparaître sa plaque spéciale.

# GARDES-CHASSE ET BRACONNIERS



Dès l'aube, dans la forêt qui s'éveille, avec son « cocker » fidèle, le garde-chasse part pour sa tournée. Silencieux et patient, il va fouiller les bois. (S. G. P.)

C'est un dur métier que celui de garde-chasse ! Car la lutte est impitoyable, entre ces modestes serviteurs de la loi et les braconniers qu'ils traquent. Les braconniers sont innombrables ; le garde-chasse, la plupart du temps, est seul. Quand un rencontre se produit, dans le mystère des grands bois, les deux hommes, face à face, sont armés...

On ne compte plus les drames du braconnage : ils sont légion. Cette lutte sournoise et constante entre les éléments du mal et du bien créent des haines inguérissables. Un braconnier démasqué, ou des pièges duquel on arrache, morte ou vive, une bête prise, en arrive très vite à considérer qu'il a été victime d'une injustice, d'un vol. C'est l'erreur commune à qui abuse d'une propriété d'autrui — quelque temps — sans dommage : il finit par se persuader d'un véritable droit.

Les braconniers amateurs, eux, ne sont pas trop dangereux, en ce sens qu'ils ne comptent pas sur un lapin ou un faisan pour assurer leur déjeuner ou leur existence même du lendemain. Mais il est des professionnels avérés, souvent déjà condamnés et punis, qui font alterner collets et lignes de fonds, pêche et chasse en temps prohibé par engins prohibés. Ceux-là n'ont pas d'autre moyen de vivre, et d'ailleurs n'en cherchent pas. Ils aiment, au surplus, cette bataille obscure avec les hommes à uniforme vert ; et ce métier, qui réclame plus d'ingéniosité que de courage, ils l'ont littéralement dans la peau.

Dans les grandes chasses gardées, les braconniers chassent au fusil (un fusil démontable, qu'ils enfilent dans la jambe gauche de leur pantalon pour passer devant les fermes ou longer la rue de leur hameau), mais ce procédé, qui est d'un rapport évident, a l'inconvénient d'attirer sur eux l'attention, et parfois de les faire surprendre. Un vieux garde-chasse nous disait que les



Le braconnier a perçu un bruit suspect : le craquement d'une branche sous un pas d'homme. Il veut fuir. Trop tard ! Le garde a surgi. « Hép là ! approchez, l'homme ! » Ce peut être le début d'un drame du braconnage. (S. G. P.)

braconniers au fusil étaient, à son avis, les moins redoutables de tous. Car ils ne tiraient qu'à bon escient et le moins possible.

Autrement redoutables sont les piégeurs, ou les fureteurs. Du simple collet en fil de cuivre au piège perfectionné et terrible à l'usage de la grosse bête, on ne saurait s'imaginer quels ravages considérables et silencieux le piégeage exerce dans la faune des bois et des taillis. Ceci d'autant plus que les braconniers ont un coup d'œil magnifique, repèrent les passages d'oiseaux ou de quadrupèdes, leurs sautées, leurs coulées, relèvent leurs empreintes.

J'ai connu jadis un vieux scélérat de braconnier, d'ailleurs sympathique, qui m'emmenait parfois avec lui au cours de « tournées de reconnaissance ».

Je le voyais soudain, à l'instant le plus inattendu, me montrer du doigt dans l'épaisseur d'une haie, quelques brindilles à peine ployées, une invisible « chicane ». Il me disait :

— Tu vois, vieux ? Si je mets là un collet, je puis revenir demain les yeux fermés. Un lapereau m'attendra, bien sage, ayant rendu son âme à Dieu !

Et c'était vrai.

De pareils « spécialistes » ont vite fait de vous exterminer le gibier de cinquante hectares. Ils ont, sur le garde-chasse, l'avantage d'être habituellement du pays et de connaître à fond les moindres ressources d'une fuite précipitée. Puis, il n'est pas facile de distinguer un homme, parmi les arbres aux verdure drues ; il est presque impossible de l'entendre marcher, sur le tapis de mousse et de feuilles. Autant de circonstances qui semblent faciliter, presque excuser le crime.

Les attributions, au reste, du garde-chasse ne sont pas plus étendues que ses pouvoirs. Il peut dresser procès-verbal et contraindre le délinquant à le suivre, s'il le juge nécessaire, pour le remettre aux autorités (ceci pour prévenir une fuite possible). Mais là se bornent ses pouvoirs, et manifestement ce n'est pas assez. Un garde-chasse, pour inspirer quelque frayeur, devrait être assimilé à un gendarme ou à un gardien de la paix. Et les peines — qui ne deviennent sévères qu'au cas de récidives — devraient être alourdies.

Pourquoi ne le sont-elles point ? Parce que la législation du braconnage date d'une époque où les chasses gardées étaient superbement giboyeuses. A ce moment-là, quelques lapins de plus ou de moins, cela n'avait pas une importance excessive. Aujourd'hui, la situation a totalement changé. Si l'on veut avoir du gibier, il faut faire, neuf fois sur dix, de l'élevage. En outre, le nombre des chasseurs a décuplé depuis la guerre. Ceci explique que le gibier, traqué de toutes parts, se raréfie à une cadence inquiétante, et aussi qu'avoir une chasse à soi est devenu un luxe permis seulement à quelques privilégiés ou à des associations.

De son côté, ramenant piège et gibier, fusil à l'épaule, le braconnier avance avec prudence par les layons humides de rosée. Il passe comme une ombre... (S. G. P.)

Nous avons dit que nombreux, très nombreux, sont les gardes-chasse qui tombèrent sous les coups des braconniers. Le réflexe de « l'homme des bois », en effet, est double. D'abord il veut fuir, ensuite, poursuivi, il fait tête. Et les chevrotines portent loin...

Il est aussi une catégorie de chasseurs nocturnes particulièrement



Avec un de ses collègues, le garde-chasse vient de découvrir un malheureux lapin pris au piège et plus mort que vif. En voilà un qui, remis de son émotion, retrouvera la liberté. (S. G. P.)

redoutables, et qui opèrent en général aux environs des grandes villes : les braconniers en auto. Leurs méfaits sont particulièrement difficiles à arrêter en raison de ce fait qu'ils n'hésitent jamais à foncer sur qui tente de leur barrer la route.

Il faudrait tout *Police-Magazine* pour conter les drames du braconnage. Choisissons, entre tant d'autres exemples, celui-ci, qui est particulièrement affreux et illustre d'une manière horrible ce que nous disions tout à l'heure de la haine qui sépare gardes-chasse et braconniers.

Un jour — c'était avant la guerre — un garde-chasse des Ardennes, qui s'appelait Michoux, ne reparut pas chez lui. Il était redouté entre tous pour sa sévérité, son courage et le souci qu'il avait de courir ses bois à toute heure du jour ou de la nuit. Il avait capturé nombre de « ravageurs » et était naturellement détesté de tous les interlopes du pays.

Sa femme, affolée, au bout de deux heures d'attente, signala que son mari n'était pas rentré ; il lui était sûrement arrivé quelque accident. On se mit à sa recherche : cela dura toute la nuit.

A l'aube, enfin, on devait trouver le malheureux. Mort. Dans quelles conditions !

Michoux avait surpris des braconniers, au nombre de deux ou trois, en train de mettre des filets dans des terriers à lapins. Il avait voulu appréhender les malfaiteurs. Mais ceux-ci, unissant leurs forces, l'avaient terrassé et lui avaient attaché les mains derrière le dos. Le garde-chasse, bâillonné, était à leur merci.

C'est alors qu'une idée sauvage entre toutes traversa l'esprit des criminels. Ils enfoncèrent, jusqu'à la taille, le buste du malheureux Michoux dans un terrier à lapins. Ils lui avaient, au préalable, enlevé son bâillon.

Face contre terre, mais les mains toujours liées derrière le dos, la victime ne pouvait faire entendre que des appels étouffés. Les bourreaux, cependant, craignirent qu'il ne pût, lentement, sortir de cette fosse où il était enterré vivant. Et — comble de férocité ! — ils plantèrent en terre, entre les cuisses du garde-chasse, une solide cheville de bois.

Puis il s'éloignèrent.

Des heures et des heures, Michoux lutta contre l'asphyxie. Il s'était vite rendu compte que trop d'efforts des épaules risquaient de faire écrouler sur lui la voûte du terrier ; il essaya en rampant, tout doucement, de reculer, de venir à l'air libre. Mais la cheville bois, profondément enfoncée dans le sol, le lui interdisait.

Il finit par mourir là — parmi quelles souffrances morales et physiques, on se l'imagine ! — tandis que, battant les fourrés et les bois, multipliant leurs appels, des sauveteurs dévoués le cherchaient partout, passaient peut-être à quelques mètres de lui sans le voir.

Les assassins du malheureux Michoux ne furent pas découverts. De lourds soupçons pesèrent longtemps sur des braconniers avérés qui avaient quitté la région aussitôt après le meurtre. Mais la guerre, là-dessus, éclata. Et les mânes du malheureux si atrocement torturé ne furent pas vengées.

On le voit, ce métier de garde-chasse n'est pas seulement très dur, il comporte au surplus des risques graves et constants. Il faut, pour l'exercer, un courage à toute épreuve, des moyens physiques, le goût de la solitude, de la patience. C'est plus qu'une profession : un apostolat.

La dernière en date des grandes « affaires » du braconnage remonte au 26 septembre dernier. Le garde-chasse Fèvre, près d'Auxerre, avait été tué d'un coup de fusil à bout portant, alors qu'il venait de surprendre en train de « colleter » un ancien gendarme, Arthur Gogris, âgé de soixante-cinq ans, rentier à Château, près de Ville-neuve-sur-Yonne.

Le jury, en date du 24 février, a déclaré l'ancien gendarme coupable de meurtre, en lui accordant toutefois les circonstances atténuantes. Des témoignages de dernière heure n'ébranlèrent pas la conviction des juges.

Gogris a été condamné à huit ans de réclusion ! Au terme d'une existence qui toujours fut honnête et droite, quelle terrible expiation et quelle misérable fin !

Voici un exemple — il n'en est pas de meilleur ! — des terribles conséquences du braconnage, considéré d'abord comme un plaisir, puis se transformant en une passion envahissante, aux redoutables conséquences.

ANDRÉ CHARLES.

## On accuse, on plaide, on juge...

### L'agression du rapide Paris-Dieppe.

Paris, gare Saint-Lazare, train de 20 h. 50 le 13 novembre 1931... Sur le quai, M. Forné, commissaire spécial de Dieppe, monte dans un compartiment de première classe, en compagnie d'un ami, M. José Ortiz, agent maritime.

Tous deux s'installent, dans un wagon où déjà se trouve une jeune femme, le train va démarrer, lorsque monte rapidement un jeune garçon de dix-huit à vingt ans, qui s'enfonce dans un coin et ouvre un journal... Lentement, le train se met en marche tandis que M. Ortiz s'exclame :

— Tiens... c'est aujourd'hui un vendredi 13, va-t-il nous arriver un malheur ?

Il pouvait être environ 9 h. 30, lorsque le jeune homme, abrité derrière son quotidien comme derrière un retranchement, plia ledit quotidien et sortit dans le couloir... deux minutes après, il revenait et, sous les yeux terrifiés des voyageurs, s'arrêta sur le seuil du compartiment, un revolver braqué sur M. Forné, à 40 centimètres de sa poitrine.

Presque à voix basse, sans doute pour ne pas attirer l'attention des voyageurs des autres compartiments, il murmura :

— Votre argent ou je tire !

M. Forné tenta de prendre la chose comme une plaisanterie :

— Vous voulez rire, n'est-ce pas... pour quoi, diable, me demandez-vous mon portefeuille ?

A ce moment, M. Ortiz fit mine de se jeter sur l'agresseur, qui répéta :

— Votre argent ou je tire !

L'agent maritime allait bondir, le jeune bandit tira, une balle atteignit le voyageur, qui s'effondra, grièvement blessé, perdant son sang en abondance. Le commissaire dieppois releva son ami tandis que l'agresseur s'éloignait à reculons, non sans avoir pressé la gâchette de son arme dans la direction de M. Forné, lequel ne fut que légèrement éraflé.

La scène n'avait duré que quelques secondes, sans alerter les voyageurs des compartiments voisins ; M. Forné appela au secours, tira le cordon d'alarme, le train ralentit, ce qui permit au misérable agresseur de sauter sur la voie pour s'enfoncer dans la nuit...

Malgré l'épais brouillard de novembre, les gendarmes de Pontoise, de Meulan, de Franconville, de Saint-Germain et de Mantes battirent la contrée ; au matin, ils apprirent qu'un promeneur suspect, l'œil hagard, rôdait dans le cimetière de Boissy-l'Aillierie...

La grille du funèbre enclos fut immédiatement fermée à clef et deux gendarmes s'avancèrent parmi les tombes ; devant l'une d'elles abritée sous un buisson de fusain, un grand jeune homme, pâle, les yeux rouges par les larmes, grelottant de froid, semblait prier... A la vue des arrivants, il eut un sursaut, puis leva les mains en disant :

— Je suis celui que vous cherchez ; c'est moi qui, hier soir, ai tiré sur deux voyageurs du rapide Paris-Dieppe !

Fils d'honorables industriels, Pierre Seguy, l'agresseur de MM. Ortiz et Forné, est né à Paris en 1913, il fit de peu brillantes études au lycée Hoche, puis fut employé dans une fabrique d'agrafes métalliques.

Mais, confia Pierre Seguy au juge d'instruction, je ne gagnais que 1 000 francs par mois et il me fallait davantage !

Donc, un matin, le jeune homme décida de tenter « un coup », il mit dans sa poche un fort revolver qu'il avait acheté dans le but de se défendre contre d'éventuelles attaques nocturnes et se promena toute la journée, réfléchissant au « coup » qui lui rapporterait de l'argent... beaucoup d'argent :

— Je ne voulais tuer personne, affirma

Séguy, je pensais seulement faire peur avec mon browning à des voyageurs, croyant qu'ils me donneraient leur portefeuille... gentiment !

Seulement, la réalité ne répondit pas à ce beau projet ; MM. Ortiz et Forné ne se laissèrent pas dévaliser gentiment, et l'agresseur tira.

L'agresseur du rapide Paris-Dieppe a depuis son arrestation manifesté ses remords.

— Depuis l'instant où je me suis mis à prier dans le cimetière de Boissy-l'Aillierie, dit-il, je pleure et je regrette mon acte !

Pierre Séguy comparaitra, assisté de M<sup>e</sup> Vallier, devant le jury de Seine-et-Oise le samedi 4 juin.

### La danseuse sans lumière...

M<sup>lle</sup> Miza, danseuse dans un établissement de nuit de Montparnasse..., n'a pas payé depuis quelque temps sa propriétaire, M<sup>me</sup> L... qui, après avoir réclamé, tempêté, menacé, finit, pour se venger, par employer un moyen de représailles imprévu : elle coupa... la minuterie, et les pauvres locataires ne pouvaient rentrer chez eux qu'en tâtonnant, au risque de se fouler un pied.

Or, la petite danseuse, incapable de payer son loyer parce qu'elle chômait, fut engagée à nouveau dans l'établissement parnassien où elle fit des pointes, des entrechats et des pas savants aux sons sauvages et plaintifs du jazz.

— Madame, dit-elle à sa propriétaire, je suis obligée de rentrer tard le soir... rendez-moi la minuterie... je vous paierai dès que j'aurai touché ma première quinzaine !

— Non, répliqua la propriétaire inexorable, vous ne verrez ma « minuterie » que lorsque j'aurai vu votre argent : pas de sous... pas de lumière !

Et, une nuit, la danseuse, tourna un pied et dut s'alerter quinze jours :

— Vous êtes responsable de ma chute, dit en substance M<sup>lle</sup> Miza à M<sup>me</sup> L..., et me devez, de ce fait, un dédommagement !

— Que non pas ! rétorqua la dame, si vous m'aviez payée... la minuterie n'aurait pas fait défaut !

Mais le juge de paix du XVIII<sup>e</sup> arrondissement n'adopta pas la thèse de l'intraitable propriétaire, il estima que, suivant le vieil adage juridique, nul n'a le droit de se faire justice soi-même et que M<sup>me</sup> L... avait eu tort de supprimer la lumière de la maison, au détriment des jambes des locataires ; il condamna donc ladite propriétaire à verser 10 francs par jour à la danseuse pendant les quinze jours durant lesquels elle n'a pu travailler, plus 150 francs de dommages-intérêts :

— Et à l'avenir, conclut le juge de paix, éclairez votre escalier la nuit !

La dame répliqua, péremptoire :

— Oui... quand mes locataires me paieront !

SYLVIA RISSER.

### Rôle des Assises de la Seine.

Vendredi 3, samedi 4 juin. — Femme Liévin : assassinat. Défenseur : M<sup>e</sup> Mialane.

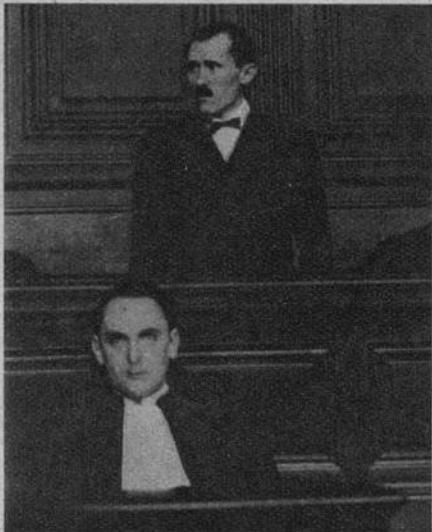
Lundi 6 juin. — Emile Urban : meurtre et vol. Défenseur : M<sup>e</sup> Lebreton.

Mardi 7 juin. — Jean-Baptiste Soila, Marcel Crespin, Auguste Vasseur : corruption de fonctionnaires. Défenseurs : M<sup>es</sup> Lorient, Sauvard et de Moro-Giafferi.

Mercredi 8 juin. — Femme Boulanger : meurtre. Défenseur : M<sup>e</sup> Torres.

Jeudi 9 juin. — Émile Lancy : coups mortels. Défenseur : M<sup>e</sup> Horal.

## Bloc-Notes de la Semaine (Suite page 16.)



Joseph Lanio, meurtrier de l'agent Verjus, a été condamné à mort par la Cour d'assises de la Seine. (H. M.)



Le docteur Paul procède dans une grange à l'autopsie du cadavre calciné de M<sup>me</sup> Thiercelin. C'est à la suite de cette autopsie qu'on a conclu au crime, comme nous l'annoncions la semaine dernière. (K.)



M<sup>me</sup> Perrier-Marbeuf, qui, accusée de raptage en auto, a été condamnée à dix ans de prison. (K.)

# FOU SANGLANT OU AGENT SECRET ?

## EN SUIVANT L'ENQUÊTE SUR GORGULOFF ?

### A LA RECHERCHE DE LA FEMME BLONDE



Gorguloff le jour de son arrestation. (S. G. P.)

Le cabinet de M. le juge d'instruction Fougery est orné d'une carte monumentale de l'Europe centrale. Il a même fallu en replier les bords, parce que la carte est plus grande que le mur du cabinet.

M. le juge d'instruction Fougery est peut-être l'homme qui connaît le mieux la Pologne, la Tchéco-Slovaquie et les pays danubiens.

Il parcourt ces régions quotidiennement, et parfois les explore toutes en une journée.

Son greffier, M. Crosnier, l'accompagne ordinairement dans ces périples. C'est-à-dire qu'il l'accompagne avec la pointe d'un crayon, — laquelle marque des petites croix à la fois décisives et provisoires sur les points les plus divers de ces contrées, au gré de l'instruction de l'affaire de Gorguloff.

Peut-être les deux magistrats vont-ils joindre à cette carte impressionnante un plan de Paris à grande échelle. Il ne serait pas sans intérêt d'y marquer aussi les lieux — qui ne sont pas tous connus — où l'assassin du président Doumer, à la veille de son crime, s'arrêta pour des motifs qui gardent encore leur secret.

#### Avant la conclusion des experts aliénistes.

Mieux que ses plus lointains voyages et que ses séjours étrangers, la connaissance de l'emploi du temps des dernières heures qui précédèrent le crime pourrait intéresser utilement les trois experts, les docteurs Rogues de Fursac, Gentil-Perrin et Truelle, chargés de se décider sur la responsabilité de l'assassin.

Il serait sans doute prématuré de préjuger dès aujourd'hui de l'opinion des savants spécialistes. Devant qu'ils l'aient révélée au juge, ils ne sauraient la confier à un enquêteur bénévole. Et, d'ailleurs, cette opinion ne saurait être fixée avant que les médecins en aient reçu tous les éléments.

Pourquoi faut-il, cependant, qu'un bruit, moins qu'un bruit, une rumeur, discrète mais perceptible, émette au moins une hypothèse qui prétend à la vraisemblance. L'expertise admettrait, sinon l'irresponsabilité, au moins une atténuation. Bref, l'accusé ne serait pas considéré comme un individu normal. Est-ce une imprudence de proposer déjà une réponse encore attendue ? Est-il exact que l'avenir la confirmera ? D'où vient cette opinion qui, déjà, se fait jour ? Elle n'étonnerait point les médecins spécialistes qui ne connaissent Gorguloff que d'après des faits extérieurs, le plus souvent inexactement rapportés. Les experts ont d'autres lumières.

#### Mythomanie réelle ou feinte ?

La pièce principale sur quoi porte leur examen, à l'heure où s'écrivent ces lignes, c'est la traduction des mémoires de Gorguloff, faite par MM. Tratskin, Magrow et Blumenfeld. Elle porte en elle-même sa contradiction. Une partie du document relative à l'organisation du fameux parti vert est, sinon logique, du moins raisonnée. Il y a même, dans le projet de constitution écrit par l'assassin, des dispositions qui sont calquées sur celles de notre régime et même sur nos usages parlementaires. Par exemple, le contrôle exercé par le ministre des Finances sur les principales institutions. Cette œuvre n'apparaît pas comme celle d'un aliéné.

Mais quand Gorguloff raconte sa propre histoire, elle paraît être présentée par un mythomane et offre tous les caractères principaux de cette déviation de l'esprit. Mais n'est-ce pas là un fait délibérément voulu par le criminel ? Les experts n'oublient pas qu'ils ont affaire à un médecin. Et s'ils ignorent encore que celui-ci étudia tout spécialement à Prague les cours de pathologie mentale, ils ne sauraient manquer de retenir ce détail dès qu'il leur sera officiellement révélé.

On trouve, en effet, dans la mythomanie de Gorguloff, à la fois l'élément désordonné

et la mégalomanie, dont le mélange présente un caractère classique et connu de cette affection mentale. Mais est-il spontané ou artificiel ? Gorguloff se prétend le descendant direct de l'ataman Platow, illustration cosaque, et d'une nonne, qui serait la princesse Popof. Il y eut un célèbre Platow, qui ne lui est rien. Il n'y eut jamais de princesse Popof, imagination enfantine. Ce nom est aussi répandu et commun en Russie que celui de Dupont chez nous.

#### Les dernières heures de Gorguloff après l'attentat.

Les actes de Gorguloff, au moment du crime, offriront plus d'intérêt que ses mémoires, qu'il eut le soin — intéressé peut-être — de porter sur lui lors de son crime et de son arrestation. Les actes, au contraire, n'étaient pas destinés à la révélation. Enfin, les entretiens avec le prisonnier constitueront l'instruction la plus utile des experts.

Gorguloff, quelques heures à peine avant l'attentat, s'arrêta dans le bar qui, rue Saint-Honoré, fait presque le coin du boulevard Haussmann. C'est un établissement propre, net et clair, composé de deux salles assez exigües. L'une est celle du comptoir, l'autre celle du café, qui ne comporte que quelques tables. Gorguloff y arriva, le jour du drame, vers midi, et s'y fit servir un verre de bordeaux rouge. De sa poche, il tira un hareng et un fort morceau de pain. A peine eût-il entamé ce frugal repas qu'il commanda un second « bordeaux rouge ». Il en but quatre, successivement, avant d'achever sa collation. Le garçon, un peu étonné de son allure, le vit, un instant après, porter à plusieurs reprises à ses lèvres un flacon qu'il avait retiré de la poche interne de son veston. Cette bouteille, vraisemblablement, contenait de l'alcool, dont il parut boire une certaine quantité. Une heure après, le misérable assassinait M. Doumer.

#### Sur la piste de la femme blonde.

Mais la partie la plus intéressante de cette reconstitution eût été celle de la journée et de la nuit qui précéda le jour fatal. On sait que Gorguloff se présenta à l'hôtel de Lutèce, 4, rue Victor-Cousin, en compagnie d'une femme blonde, inconnue du tenancier de cet établissement. Celle-ci, ayant suivi Gorguloff jusqu'à la chambre qu'il demanda — la chambre 2, au premier étage —, le quitta environ vingt minutes après. Quelle était cette femme ? Gorguloff a conté que c'était — c'est sa propre expression — une « poule » du Quartier Latin. Il indiqua même où il avait fait sa connaissance. Cette indication nous permettra tout à l'heure d'y suivre le meurtrier. Ce qu'on peut observer cependant d'assez troublant, c'est la parfaite similitude du signalement donné de cette femme par l'hôtelier et celui apporté à l'enquête par une déposition d'un témoin du crime, M<sup>me</sup> de Vilmorin, qui, placée devant le stand de M. Francis Carco, déclara avoir vu, une minute avant l'attentat, Gorguloff conférer avec une « jeune dame », qui semblerait être la même personne.

Il semblerait — ce n'est sans doute qu'une apparence due à la discrétion de l'enquête — que la compagne de Gorguloff n'ait pas été recherchée avec un grand acharnement. Gorguloff a désigné l'établissement où il aurait effectué cette connaissance occasionnelle. C'est une brasserie connue du boulevard Saint-Michel, côté des numéros impairs. Il a déclaré ignorer le nom et même le prénom de la « petite poule » à qui il offrit son dîner, du côté des numéros pairs cette fois.

Le reporter devait être tenté par la recherche de celle qui passa quelques instants de la dernière nuit de l'assassin. Fût-elle, comme le conte l'assassin, la compagne occasionnelle, vénale et temporaire de Gorguloff, son témoignage ne serait pas cependant sans intérêt.

On pourrait croire, cependant, que les enquêteurs officiels ne se sont pas attachés précisément à le susciter. Le gérant de la brasserie, interrogé, se réfugia derrière une parfaite ignorance. Bien plus, il déclare que cette question lui est posée pour la première fois et que nul inspecteur de police ne lui demanda là-dessus le moindre renseignement.

Obéit-il à une consigne de silence ? Sa franchise, néanmoins, semble totale. Au surplus, il n'a gardé aucun souvenir d'un client qui, le 5 mai, ressemblait à Gorguloff. Il observe avec complaisance les photographies que nous lui tendons, mais il déclare avec une parfaite assurance dont la sincérité ne semble pas douteuse que cette imagerie suggère rien à sa mémoire. Quant à une femme blonde vêtue d'un manteau sombre, un éclaircissement à ce sujet amène sur ses lèvres moustachues de brun un sourire sceptique, cependant que ses bras s'écartent dans un geste vague d'incertitude absolue.

— Comment voulez-vous que je vous

dise ?... Il vient beaucoup de femmes ici, des blondes et des brunes... Vous pourrez voir vous-même...

Voir soi-même, évidemment... Mais, comme le dit le gérant, il y a beaucoup de dames et de toutes les couleurs. Les connaissances hâtives autour d'un apéritif sont faciles. Mais elles n'apportent pas le renseignement cherché.

Comment, cependant, cette simple réflexion, émise non par hasard, est-elle susceptible d'orienter utilement les recherches ?

— Celle qui est dans cette affaire-là, et sûrement malgré elle, émet posément une grande fille brune, habituée de la maison, ce n'est pas parmi celles qui sont ici qu'on la retrouverait, c'est plutôt parmi celles qui n'y sont plus...

Il faudrait avoir le temps d'entrer plus avant dans la familiarité et dans la confiance de la jeune femme pour lui faire préciser des soupçons certains. C'est une mission assez passionnante pour que l'enquêteur bénévole s'y applique, en se gardant, comme il convient, de compromettre une personne complaisante par une indiscretion imprudente.

Le restaurant où le couple dina, selon Gorguloff, est achalandé. Le nombre des repas qui y sont servis ne permet pas aux garçons des précisions rétrospectives. Et d'ailleurs, la personne blonde y est sans doute inconnue.

Le seul moyen consiste à interroger les demoiselles faciles des parages signalés en leur demandant, innocemment, des nouvelles d'une jeune femme blonde disparue récemment et dont la recherche paraît avoir des causes parfaitement naturelles et personnelles.

Mais nous nous heurtons aussitôt à l'inévitable question :

— Comment s'appelle-t-elle, cette petite blonde ? Tout de même, nous finissons par connaître les trois noms — les trois prénoms — de trois jeunes blondes récemment disparues de leur coutumière circulation et de leurs milieux habituels. Ce n'est qu'un faible indice. Mais il a son intérêt. Seulement, il y faut la patience. Et aussi la chance. Le reporter doit ici reprendre à son compte la classique formule de police : l'enquête continue...

Puisse-t-elle apporter, devant qu'il soit peu, quelque lumière sur l'entrevue féminine qui précéda le forfait.

Gorguloff a affirmé qu'il avait voulu se faire accompagner d'une femme afin d'échapper à l'obligation de remplir sa fiche d'hôtel. En effet, la coutume discrète évite cette formalité au couple qui vient demander un abri très momentanément pour de fugaces amours à un hôtelier averti. Cette explication de l'assassin est plausible. En outre, c'est lui qui semble avoir conduit sa compagne à l'hôtel de Lutèce, où elle n'était pas connue. Ce qui est certain, c'est que le malheureux hôtelier qui, usant d'une tolérance commune, hébergea ainsi le meurtrier de M. Doumer, a connu les reproches policiers et attend les sanctions judiciaires. Il est, en tout cas, la cause de la décision récente prise en conseil de ministres, qui fait obligation aux tenanciers de meublés, sous menace des peines les plus effectives, de signaler immédiatement les étrangers en donnant l'état signalétique immédiat de leurs pièces d'immatriculation. Il semble néanmoins que les amoureux pressés continueront de bénéficier de l'accueillante faveur d'antan.

#### L'enquête à Prague.

Lorsque M. le juge d'instruction Fougery, qui poursuit minutieusement son enquête dans l'ordre chronologique, en sera arrivé à l'arrivée en France de Gorguloff et à cette journée du 5 mai, sans doute les recherches de la « femme blonde » seront-elles diligentées. Nous n'en sommes pas encore là. Cependant, M. le juge Fougery veut aller vite. Il a reçu du Parquet géné-



L'hôtel de Lutèce, au Quartier Latin, où habitait l'assassin Gorguloff. (W. W.)

ral une instruction impérative : celle de battre un record judiciaire.

Le délai entre l'assassinat du président Carnot et la condamnation de Caserio n'excéda pas quarante jours. M. le procureur général Donat-Guigne voudrait que ce délai ne fût pas dépassé. M. Fougery a donc prié les experts aliénistes de se hâter.

En attendant, la déposition la plus intéressante qu'il a reçue est celle de M. le commissaire John Bennet. Celui-ci aussi a reçu la consigne de la précipitation. Car lui aussi a un rapport à déposer. Chargé d'une enquête sur la vie de Gorguloff à l'étranger, il a tiré des quelques jours qu'il a passés à Prague la matière d'un volume de cinq cents pages. Mais on lui laisse à peine le loisir de l'écrire. Si bien que, devant passer à Varsovie pour compléter son information, il est rentré directement à Paris pour mettre ses notes au point. Le magistrat n'a pas voulu attendre l'achèvement de cette œuvre. Il a « entendu » M. le commissaire Bennet. Et, dès le lendemain, il a « entendu » l'accusé Gorguloff. Pas de temps de perdu. Sauf celui que le médecin de la Santé a demandé à cause de l'état de dépression de Gorguloff. Cette dépression est d'ailleurs physique, et non morale. Elle est due uniquement au traitement énergique et sommaire appliqué à l'assassin par la foule justicière aussitôt après son acte abominable. Il n'a pas quitté depuis longtemps ses pensements et son œil porte encore la trace d'un traumatisme. Son crâne aussi, sous le choc d'un furieux coup d'appareil photographique que lui porta M. Piston.

#### Gorguloff au Palais.

Lors de son dernier entretien avec le juge, Gorguloff fut soustrait autant qu'il fut possible aux regards curieux. Un service d'ordre refoulait le public hors des galeries d'instruction.

Dans le passage qui précéda le cabinet du juge et qui est parallèle à cette galerie, un mot cependant, à peine murmuré, rassemble les quelques journalistes présents et un groupe d'avocats : « Le voilà... Gorguloff... le voilà... »

Effectivement, son éminent défenseur, M<sup>e</sup> Henri Géraud, dont la barbe opulente ne dissimule pas l'émotion, est là, assisté de M<sup>e</sup> Marcel Royer. M<sup>e</sup> Henri Géraud est aimablement rebelle à l'interview. Une chose surtout s'impose à sa conscience professionnelle et est son principal souci : la raison qui a poussé son triste client à assassiner M. Paul Doumer. C'est la seule question qu'il demandera à M. le juge d'instruction Fougery de poser à son client.

M. le juge Fougery en a posé bien d'autres... Les déclarations du général Spiridovitch et du cosaque Lazareff, qui croyaient reconnaître en Gorguloff un ancien geôlier tchèque, n'ont pas été maintenues. Erreur due à une ressemblance.

Mais les révélations du commissaire John Bennet sont plus solides.

« Gorguloff », a déclaré le commissaire, dans sa déposition, a donné son identité exacte. Il est réellement médecin de la Faculté de Prague. Mais ce fut un médecin marron. Il a été recherché pour viol d'une enfant de quatorze ans et n'a dû son non lieu qu'à l'imprécision des constatations médicales. Il a vécu des dots successives de ses trois femmes : Maria Borgoetoff, Emilienne Nchasilva et Kurta Stepkova. Il a même vécu aussi des subsides d'une maîtresse âgée, Olinska Halova. Le père de Gorguloff a été condamné à mort et exécuté en Russie.

— Par les Soviets ?

— Ou par les Blancs. Il n'a pas été possible d'établir ce point avec certitude. En tout cas, Gorguloff a pu quitter la Russie rouge en juillet 1921, seul de sa famille, aidé par un bolcheviste ami.

#### L'article singulier de la « Pravda ».

Il reste à signaler, fait que ne pouvait connaître M. le commissaire Bennet, que, dès son enquête commencée, le journal russe la Pravda publiait un long article racontant que le père de Gorguloff aurait été exécuté par les bolchevistes, que tous ses biens auraient été confisqués et que ses terres auraient été converties en propriété nationale et en ferme collective. Enfin, Gorguloff lui-même aurait été condamné à mort par la Tcheka en 1922, en raison de ses menées anti-bolchevistes.

Les Soviets n'ont pas coutume de conter aussi délibérément leurs affaires secrètes. Ne s'agit-il pas de démontrer par tous les moyens que l'assassin du Président de la République est un « blanc » ? L'article étrangement révélateur constitue-t-il une manœuvre ? Il appartiendra à la justice, dès qu'elle le connaîtra, d'en décider. La tâche de M. le juge Fougery est longue et ardue. L'affaire Gorguloff pourra-t-elle être close le 16 juin ? L'assassin est-il un fou sanglant ou l'agent secret d'une secte infernale ?

PIERRE BERTIN.

# CES DAMES DE L'ARGENTINE



couvrent une rangée de fenêtres aux rideaux de tulle blanc coulissé qui donnent à l'immeuble un caractère d'hôtel particulier très paternel. Il faut vraiment savoir que nous sommes devant un lupanar pour oser peser sur le bouton électrique aussi discret que la maison elle-même.

A la sonnerie, la porte s'ouvre en glissière, mystérieusement, et se referme sans bruit, de la même façon.

Ginette s'excuse pour donner des instructions et m'introduit dans un immense salon tendu de damas bleu et or.

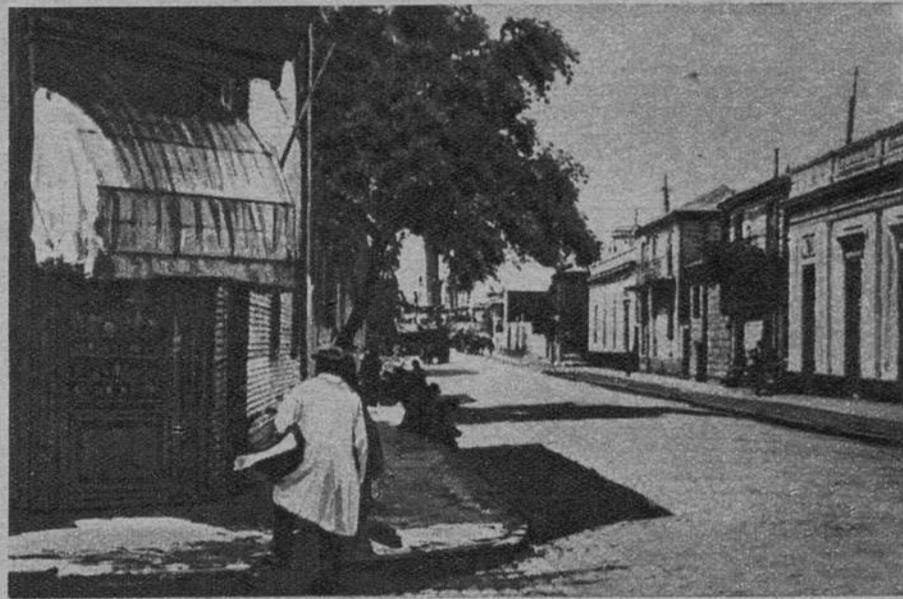
— C'est le salon de France, me confie-t-elle en disparaissant.

Diabla !  
Instinctivement, je cherche autour de moi le buste de Marianne ou celui du Président de notre troisième République, mais je ne trouve qu'un décor somptueux et un mobilier éblouissant, du plus pur Empire, s'il vous plaît. Il est vrai que je suis au « Trianon ». Sur la cheminée, un aigle déploie ses ailes immenses au-dessus de la pendule de style, aux murs des tapisseries des Gobelins et des tableaux de maîtres, paysages de France uniquement. Voici un coin pittoresque de Bretagne, voilà les bords de la Loire, et, dans une pénombre mauve, le château de Chenonceaux, à droite, au-dessus d'une commode en marqueterie, un port de Marseille gigantesque avec sa mer immuablement bleue... Dans une vitrine, des cristaux de Baccarat, des bibelots rouennais, des vases de Sèvres, des émaux de Limoges. Tout cela très authentique. Le piano bas, lui-même, est de l'époque glorieuse. Ces maquereaux, vraiment, sont formidables !

A gauche : *S'il en est quelques-unes qui pleurent en arrivant...*  
(Composition de R. Giffey.)



Nous dévalons calle Gomez inondée de soleil... (R.)



Dans cette rue où chaque maison est un paradis... (R.)

## CHAPITRE IV A Rosario. Le Trianon.

Henri Cheptel s'est levé. A le voir si chic, si parisien et très à l'aise dans son costume de golf, j'ai peine à croire que cet homme était, il y a quelque vingt ans, cocher de corbillard à Paris.

Son visage énergique quoique meurtri par l'incessante débauche a quelque chose de racé et qui plaît. Son corps que la pratique des sports a assoupli ne manque pas de grâce et d'une certaine vigueur élégante qui séduit. Passionné d'automobile, il a fini second dans le grand prix du Circuit, Buenos Ayres — Raphaëla au volant de sa Cadillac de grand style qu'il a payée la bagatelle de quarante-cinq mille pesos (1). Ce n'est plus un trafiquant, ce n'est même plus le patron du Trianon de Rosario, c'est un sportman.

Sans répondre à ma question, il a pris un coffret qui traîne sur une console, l'ouvre et, souriant, propose en me le présentant :

— Un cigare ?  
— Volontiers.

Allumette, fumée bleue...

Par la loggia entr'ouverte, on aperçoit l'immense jardin-parc avec ses énormes potiches débordantes de flore vive. Un gai soleil poudre d'or les élégants massifs et les corbeilles éclatantes, tandis qu'un léger vent du nord frise doucement l'herbe des pelouses qui ondoient.

Henri Cheptel regarde ce tableau, à lui pourtant si familier.

Je quitte mon siège également et m'approche.

— Eh bien, cher monsieur, vous ne m'avez pas répondu ?

(1) Trois cent mille francs.

Il secoue lentement la tête, un peu songeur, et se décide enfin.

— Pour tout ce qui concerne le Trianon, déclare-t-il, et par conséquent vous intéresse, Ginette, qui dirige en fait l'établissement, vous donnera tous les détails, et beaucoup mieux que je ne saurais le faire moi-même.

La jolie fille sourit, l'air engageant. C'est une petite bonne femme très avenante, en effet, une « rigolotte » aux yeux bleus et aux cheveux d'or, admirablement conservée et ne paraissant pas la quarantaine qu'elle avoue cependant très sincèrement.

— Je dois justement me rendre à la maison, dit-elle, aimable, accompagnez-moi. Dehors, une Hupmobile toute blanche est arrêtée au ras du trottoir.

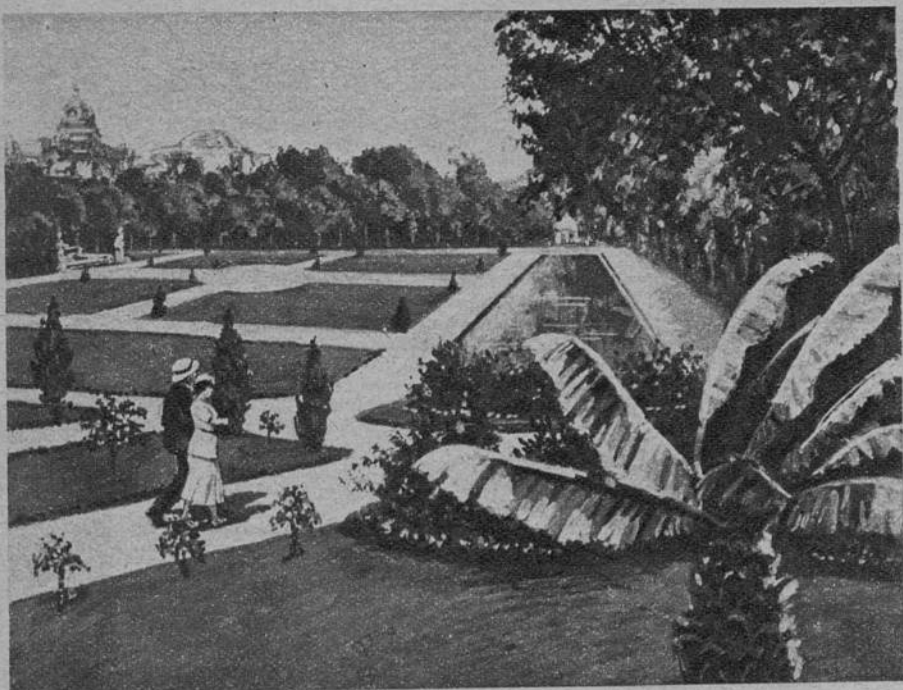
Le chauffeur s'empresse, Ginette s'installe sur les coussins, et à mon tour je prends place dans la carrosserie somptueuse. Une porte claque, la voiture démarre, silencieuse.

Banalités.  
Nous dévalons calle Gomez inondée de soleil. De chaque côté de l'élégante machine, les immeubles étincellent, bouffis d'orgueil et de jeunesse, et semblent s'enfuir dans la direction opposée. Maintenant, nous tournons calle Pinchicha, que nous remontons d'un bond, et l'automobile stoppe bientôt.

Dans cette rue où chaque maison est un paradis, où chaque devanture est couverte d'une infinité d'arabesques constellées d'ampoules multicolores, de rosaces en encorbellement et d'enseignes éblouissantes, le Trianon se distingue, lui, par son air sérieux et très bourgeois. Pas une lanterne à la façade, pas un signe conventionnel aux murs, pas d'enluminures à la marquise vitrée. Les volets eux-mêmes, largement ouverts, dé-

A droite : *Maintenant, cher monsieur, je suis à vos ordres.* (Composition de R. Giffey.)





Comme les femmes ne doivent pas réintégrer la maison close avant quinze heures, il n'est pas rare de voir une « pensionnaire » se promener au début de l'après-midi avec « son homme ».

C'est le salon de France du Trianon, le deuxième paradis de Rosario.

En amateur, je prise cet ensemble merveilleux et je pense qu'à la salle Drouot, les enchères dépasseraient trois cent mille...

Mais la maîtresse de céans est de retour et j'abandonne mes petits calculs...

Une servante a déposé sur une table gigogne une demi-douzaine de flacons de liqueurs françaises et des petits verres bleus à long col en cristal ciselé.

M<sup>me</sup> Ginette s'est approchée en se tremoussant et minaude :

— Chartreuse ?... raspail ?... bénédictine ?... cointreau ?

Je suis confus et je m'excuse, mais elle insiste si gentiment que je me décide pour une larme de cointreau.

Ayant rempli les verres, elle rapproche une bergère, se cale frileusement dans une débauche de coussins, allume une cigarette et me regarde.

Je suis un peu gêné tant son visage malicieux et mobile reflète les images de sa pensée. Mais elle a deviné mon émotion, et c'est très doucement qu'elle murmure :

— Maintenant, cher monsieur, je suis à vos ordres. Questionnez, et je vous répondrai.

On ne peut pas être plus aimable. Aussi je profite, comme bien vous le pensez, de la permission, et j'apprends bientôt que M<sup>me</sup> Ginette, venue en Argentine à l'âge de dix-huit ans, dirige en fait le Trianon depuis une dizaine d'années et que, mon dieu, les affaires ne vont pas trop mal.

— Nous avons en ce moment, me confie-t-elle, trente-cinq femmes, très exactement, Françaises, Italiennes et créoles.

— Et comment vous ravitaillez-vous ? Avant de me répondre, la tenancière hume à petits coups son verre de liqueur, puis elle explique :

— Autrefois, mon mari envoyait des camarades en « remonte » à Paris, Bordeaux et Marseille, mais il a été si souvent trompé par des hommes qui étouffaient les sommes importantes qu'il leur confiait, ne revenaient plus et faisaient rentrer en douce leurs femmes en France, qu'il a complètement abandonné ce mode de ravitaillement partrop onéreux. Maintenant, la remonte se fait automatiquement. En effet. Le paradis, maison de luxe par excellence, ne travaillant qu'avec des éléments essentiellement français, doit, pour satisfaire sa clientèle friande de nouveautés, renouveler son stock et procéder à un réassortiment tous les trois mois. Parmi les échantillons libres, il en est toujours quelques-uns de qualité qui ne manquent pas de frapper à notre porte, et voilà déjà une source de beautés intarissables. Ce n'est plus du neuf, évidemment, mais quelle occasion ! Elles ont du métier, de l'expérience, trois mois de bouteille...

— Une affaire, quoi !

— Vous l'avez dit !

— Et pour les autres éléments ?

— Nos amis nous font de la réclame, et comme la maison jouit d'une bonne réputation dans le milieu, nous n'avons que l'embarras du choix.

La tenancière s'arrête quelques secondes, puis elle reprend avec une pointe d'ironie :

— En passant, je me permets, cher monsieur, de vous faire remarquer que nous ne pratiquons plus la traite, les femmes venant chez nous librement et de leur plein gré. Nous ne sommes donc plus des trafiquants, mais des... commerçants. Nous exploitons, mais n'importons plus. En un mot, notre maison ressemble étrangement maintenant à vos maisons closes de France, dûment autorisées et, disons-le, nécessaires ; une seule différence : les pensionnaires sont beaucoup plus heureuses au Trianon.

Je m'incline devant l'argument qui ne manque pas de certaine logique, et cependant je doute qu'en l'occurrence, M. Henri

reprend, mais sa voix est ardente, saccadée, étrange :

— Autrefois, oui, quand j'ai débuté, il y a vingt ans, nous étions cloîtrées, séquestrées, enfermées vivantes et... peut-être des esclaves, mais actuellement, allons donc !

— Cependant, dans certaines maisons polaks...

— Oh ! chez les Polaks, coupe la tenancière avec dédain, au Campo et dans les boîtes créoles, tout est possible ! Parlons donc du Trianon, voulez-vous, eh bien, ici, les femmes sont libres, et je n'exige leur présence que durant les heures d'ouverture, de trois heures de l'après-midi à quatre heures du matin. Après leur travail, qu'elles couchent ou non à la maison, c'est leur affaire, ou plutôt celle de leurs hommes, moi je n'ai plus de contrôle sur elles.

Et elle ajoute, non sans orgueil :

— Il faut vous dire que mes pensionnaires sont très sérieuses et qu'elles représentent en quelque sorte l'aristocratie de la traite. De plus, la clientèle est triée derrière le volet, aussi les histoires sont rares...

— Néanmoins, toutes vos pupilles ont un protecteur ?

— Absolument !

— Ce qui fait que si une fille aussi jolie qu'experte en l'art d'aimer vous offrirait ses bons et loyaux services...

— Nous ne pourrions que l'éconduire.

Et elle explique :

— Dans nos maisons, il nous faut un responsable, et nous n'engageons jamais que la femme sous puissance d'homme. La loi du milieu est formelle.

Elle s'arrête, alors satisfaite d'avoir précisé ce détail, mais elle garde une attitude souveraine, rehaussant un peu sa petite taille et gonflant les seins. Ses yeux qui me surveillent, brillent sous les longues franges et semblent guetter la question indiscrete que je vais poser, tandis que les lèvres fines mais frémissantes, déjà, sont prêtes à la riposte.

Effectivement, je demande :

— Et les revenus ?

Elle sourit et se rapproche d'un petit secrétaire que je n'avais pas encore remarqué, tant le coquin dissimulait adroitement son manque de style derrière un énorme paravent de soie brodée.

— La caisse est ouverte tous les lundis, précise-t-elle, c'est la coutume en Argentine.

Puis, s'armant d'une petite clef, elle fait jouer une serrure, pèse sur un bouton secret et, rapidement, dans le tiroir qui s'ouvre, s'empare d'un grand livre...

— Voici ma comptabilité, me confie-t-elle.

Chacune de mes pensionnaires a son compte très en règle. Bien entendu, je ne



La fille émerge alors sur mon grand livre. (Composition de R. Giffey.)

Cheptel, patron du Trianon de Rosario, puisse exciper de sa bonne foi quant à la provenance de la marchandise qu'il offre à sa clientèle. Il n'y a plus délit peut-être, « mais recel de colis » détournés. Or... et pourtant, comme nous sommes dans un milieu spécial, reconnaissons la nuance et surtout l'effort...

Je laisse donc la maîtresse de céans à ses illusions et, ne voulant pas m'aliéner ses sympathies, je demande simplement :

— Prenez-vous des débutantes ?

— Assez rarement.

— Quelle impression vous font-elles ?

Ma question paraît la surprendre. Elle esquisse un geste vague.

— Dame, fait-elle avec nonchalance, elle paraissent bien un peu dépaysées, mais c'est l'affaire de quelques jours. J'ai ici un bon noyau de femmes « à mentalité ». Celles-ci encouragent et les conseillent, et s'il en est quelques-unes qui pleurent en arrivant, toutes se résignent assez vite.

Puis elle conclut avec un sourire entendu :

— Mais ce sont là questions tout intimes et je vous avouerai franchement que je laisse aux hommes le soin de remonter le moral de leurs femmes.

Elle a prononcé ces derniers mots avec une indifférence absolue, cependant je demande encore :

— Sont-elles vraiment des esclaves ?

M<sup>me</sup> Ginette éclate de rire.

— Des esclaves ? s'écrie-t-elle toujours amusée. Ça, c'est de l'histoire ancienne, mon cher monsieur !

Mais soudain elle s'arrête et demeure immobile comme si un moment elle déchirait le voile d'un passé douloureux... Puis elle se lève et, pour se rassurer sans doute, expertise du regard le mobilier somptueux qui l'entoure... Alors, elle essaye un sourire et

Ce n'est plus un trafiquant, c'est un sportman. (Composition de R. Giffey.)



peux faire aucune avance à la femme sans l'autorisation expresse et écrite de son homme.

Cet article du règlement me paraissant contraire à la loi du pays, j'en fais aussitôt la remarque.

— Mais je croyais, dis-je, que la pupille devait toucher elle-même les produits de ses justes amours ?

M<sup>me</sup> Ginette me détaille avec joie.

— Evidemment, réplique-t-elle, c'est pourquoi, tous les dimanches soirs, j'arrête les comptes et appelle mes pensionnaires les uns après les autres.

— Je ne comprends pas très bien...

Elle propose, aimable.

— Alors, nous allons prendre un exemple. Voulez-vous ?

Et, sans attendre ma réponse, elle rapproche une bergère de mon fauteuil, s'y installe, feuillette son grand livre et commence :

— Voyez, semaine du 22 au 28 juin... Yvonne, 178 lattes à 5 pesos, soit 890 pesos. Ce sont les recettes.

— Mais les pourboires ?

— Mon Dieu, que vous êtes pressé !

— Excusez-moi, mais...

— Les pourboires, coupe la tenancière un peu énervée, ne font plus partie des recettes. Autrefois, en effet, nous nous en occupions, mais c'étaient des histoires continuelles... un jeu de cache-cache quotidien et très agaçant. Aussi avons-nous obtenu des hommes qu'ils fassent en fin de confiance à leurs femmes. La maison n'a donc plus aucun pourcentage sur ces petits à-côtés, mais, en revanche, quelle tranquillité !

Chacun de ses mots, sans qu'elle en ait conscience, éclaire pour moi une infinité de points jusqu'alors demeurés obscurs.

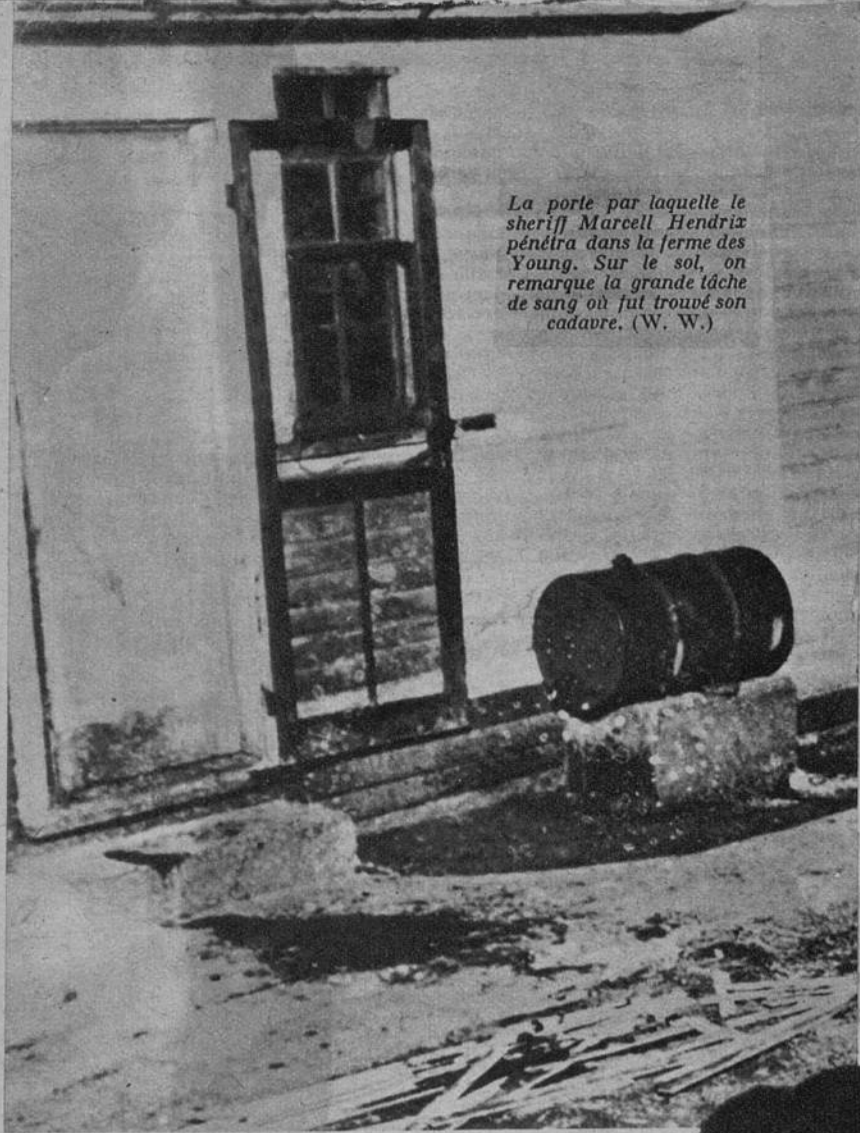
— Mais revenons à nos moutons, fait-elle brusquement.

Puis elle reprend de nouveau, aimable :

— Je vous disais donc... Yvonne, recettes 890 pesos... Voyons les dépenses maintenant.

CLAUDE VINCELLE.

(Suite page 11.)



La porte par laquelle le sheriff Marcell Hendrix pénétra dans la ferme des Young. Sur le sol, on remarque la grande tache de sang où fut trouvé son cadavre. (W. W.)

(Houston, Texas. De notre correspondant particulier.)

C'était une bien curieuse famille que celle des frères Young. Ils étaient trois : Oscar, Harry et Jennings, qui vivaient avec leur mère, Mrs. J. D. Young, dans une ferme du Missouri, non loin de Springfield.

Les trois frères étaient des hommes de haute taille, rudes et solides, qui avaient eu pour premier métier la culture de la terre. L'aîné, Oscar, avait trente-sept ans ; le cadet, Jennings, vingt-six. Ils venaient de l'Ouest et avaient loué la ferme sise dans un lieu désert loin de la grande route pour procéder, avaient-ils dit au propriétaire, à l'élevage des poulets et des porcs.

Peu communicatifs, les Young ne recevaient personne. Ils parlaient à peine aux fermiers des environs ; ils faisaient tous leurs achats en bloc à Springfield, où ils se rendaient, chaque semaine un jour, dans une vieille Ford.

Peu après leur arrivée dans le pays, on constata avec quelque surprise que, dans cette région auparavant très calme, les agressions à main armée se multipliaient de façon inquiétante. De braves cultivateurs, rentrant le soir des champs ou de la cité voisine, étaient assaillis, revolver sous le nez, par un groupe de « desperados », qui les soulageaient en un rien de temps de leurs portefeuilles et disparaissaient dans la nuit.

Bien que ces agressions eussent toujours lieu à la brune, on se mit assez vite à songer, à leur sujet, aux frères Young. Pourquoi ? Sans doute parce que la carrure des assaillants rappelait par bien des traits celle des fameux éleveurs de cochons ; sans doute parce qu'ils étaient souvent trois ; sans doute enfin parce que leurs voix, sous le masque classique, étaient celles d'hommes de l'Ouest, qui appuient toujours malgré eux sur les dernières syllabes.

Comme bien l'on pense, un malaise sérieux pesait sur le pays tout entier, à la

suite de ces regrettables actes de banditisme. Ce fut bien pis lorsqu'on apprit, un matin, que l'on avait trouvé mort, le nez contre terre, dans un chemin creux, certain garde-chasse nommé Dick Corbett.

Dick Corbett — un gaillard qui n'avait pas froid aux yeux — n'avait pas d'ennemis. D'autre part, les braconniers de la région, tous connus et repérés, étaient totalement incapables d'avoir tiré sur le garde (d'ailleurs tué à coups de revolver). La police fut encline à croire, comme le pays tout entier, que c'était là un nouveau forfait des agresseurs nocturnes. L'autopsie du malheureux Dick devait, dans une certaine mesure, confirmer ces soupçons : le garde-chasse avait dans le corps plusieurs balles provenant d'armes différentes. Les assassins étaient donc plusieurs.

La police, alors, continuant son enquête, et éclairée par divers indices, décida de cerner la ferme des Young et d'en faire le siège. Il fallait capturer les frères morts ou vivants. Le coup de filet était facilité dans une certaine mesure par la disposition de la ferme, isolée de partout.

Cinquante policemen, appuyés par des volontaires de la garde civique, cernèrent la maison. Au moment où ils terminaient la manœuvre d'encerclement et se trouvaient à moins de cent mètres de la ferme, un coup de feu vint frapper un policeman, qui fut tué net. C'était le signal de la bataille...

Ce fut une terrible fusillade. Durant deux heures, tandis que peu à peu la nuit tombait, on échangea de part et d'autre des milliers de balles. Cependant, les policiers approchaient peu à peu de la ferme, utilisant tous les abris du terrain. Mais ils payaient cher leur succès : il y avait déjà chez eux cinq morts et trois blessés. Le gouverneur Caulfield, qui dirigeait les opérations, eût bien voulu les remettre au lendemain ; mais les détectives craignaient que, à la faveur de l'obscurité, les hors-la-loi puissent s'enfuir ; et ils pressaient la colonne d'assaut d'en finir le plus vite.

C'est sur ce lit, dans le cottage de George K. Arthur, qu'étaient couchés les frères Young lorsqu'un pressentiment leur vint qu'ils étaient

# LES CRIMES...



Dans la ferme de Springfield (Missouri), voici la fenêtre par laquelle tiraient les frères Young lorsqu'ils tuèrent six policiers, qui cernaient la maison, et en blessèrent trois. (A. P. I.)

# DES F...

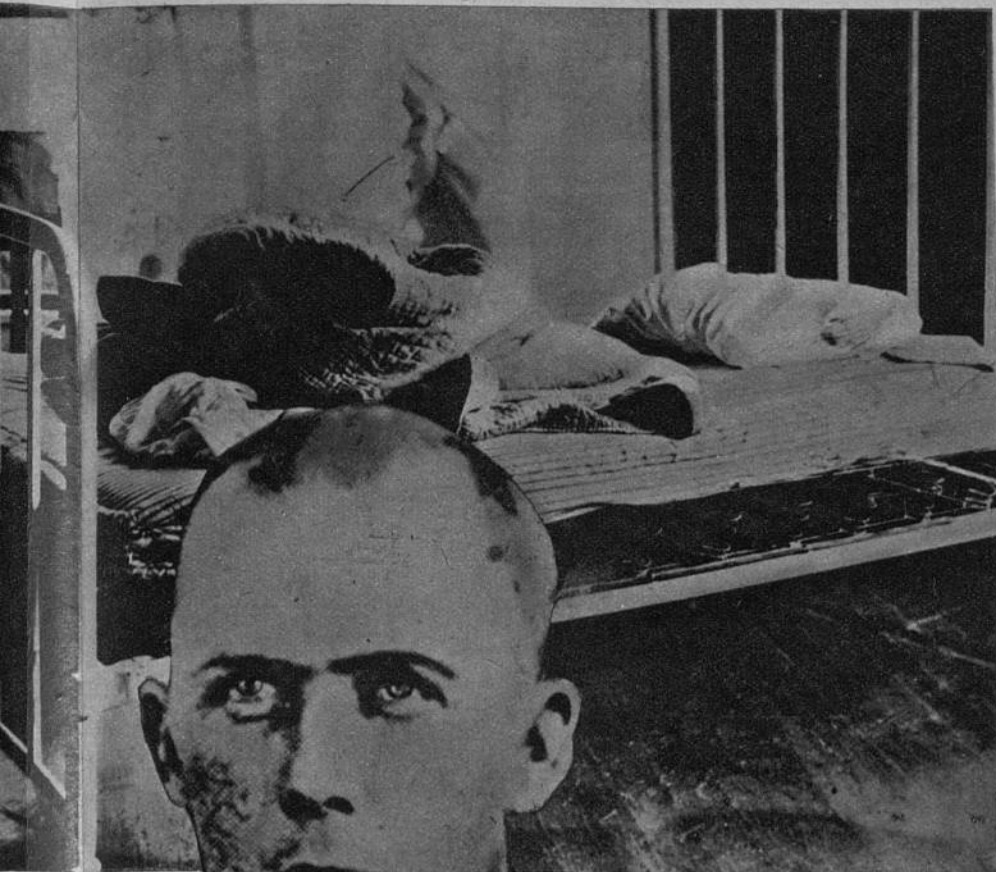
Au-dessus : Devant la balustrade de la ferme Young attendent quelques-uns des volontaires de la garde civique prêts à partir en battue pour rechercher les bandits en fuite. (W. W.)

A gauche : Oscar Young, l'aîné des trois frères et le seul qui fut capturé vivant, est ici photographié tenant en mains les carabines à répétition avec lesquelles les hors-la-loi commirent leur sextuple crime (armes trouvées dans l'auto brisée). (A. P. A.)

Le sheriff de Springfield, Marcell Hendrix, un garçon d'un rare courage, s'était sans rien dire dégagé des autres, et il était arrivé tout contre le mur de la ferme. En

Ci-contre : Derrière les barreaux de la prison de Springfield, M<sup>me</sup> Young mère réfléchit. Elle est accusée de complicité, pour avoir rechargé les armes que ses fils sans arrêt utilisèrent dans la bataille de deux heures, et avoir elle-même tiré pour favoriser la fuite des quatre hommes. M<sup>me</sup> Young s'est vu refuser d'assister aux obsèques d'Harry et Jennings Young qui, finalement cernés, se suicidèrent. (A. P. P.)





dans le cottage de  
ur, qu'étaient couchés  
ng lorsqu'un pres-  
vint qu'ils étaient

cernés et sur le point d'être pris.  
C'est dans cette pièce même qu'ils  
se suicidèrent. (W. W.)

A gauche : Le plus jeune des frères  
Young. (W. W.)

silence, revolver au poing, il avançait, cherchant une issue. Il se trouva soudain devant une petite porte de bois qui, dans son esprit, devait donner sur la cuisine. Tandis que la fusillade continuait, avec douceur, il tourna le loquet. La porte n'était pas fermée ! Il vit une pièce dans l'obscurité totale et entra.

Il n'avait pas fait trois mètres, cherchant le bouton de l'électricité, que deux hommes lui sautaient dessus, le terrassaient et lui enlevaient ses armes. A coups de crosse de revolver, puis à coups de revolver, le malheureux sheriff fut abattu et son corps rejeté dans la cour. Sur l'une de nos photographies, on voit la large tache de sang, par terre, là où fut trouvé son cadavre.

Jugeant que la situation était pour eux intenable, les trois frères, profitant des ténèbres et abandonnant dans la maison leur vieille mère, qui continua à tirer par la fenêtre pour donner le change, se perdirent dans la nuit.

Moins d'un quart d'heure après, la police, à coups de bombes lacrymogènes, envahissait la ferme. Elle n'y trouva que la vieille, pâle et silencieuse. Quelques secondes plus tard, on découvrait le corps du malheureux Marcell Hendrix ; et la haine s'alluma tout entière dans le cœur des représentants de la loi.

Funèbre bilan ! Six hommes morts et trois blessés. Les Young visaient juste. Quant à eux ? Pas une trace de sang, en dépit des murs, des vitres criblées de balles : les trois bandits étaient indemnes.

Un sursaut de fureur et d'indignation souleva tout le Missouri dès que l'on sut...

Des avions, des chiens policiers, des volontaires se mirent à la recherche des bandits, qui ne pouvaient être allés très loin, et que l'on se promettait d'abattre sans la moindre pitié. Les « chasseurs d'hommes » s'organisèrent. Par la campagne, des patrouilles, l'œil au guet, le doigt sur la détente de l'arme, s'en allèrent silencieusement à la recherche des « desperados ».

Le premier indice recueilli fut, aux environs de Sheetman, une petite ville du

L'assassinat des six policemen s'était déroulé au crépuscule du deux mai. L'auto abandonnée avait été trouvée dans la journée du trois : il était vraisemblable, dès lors, que les Young, privés de la voiture qui leur avait permis de parcourir en une nuit plus de deux cents kilomètres, n'avaient pu aller bien loin.

Dans la journée du quatre mai, tandis que le Texas tout entier se mettait à son tour à la poursuite des desperados, un avion volant à basse attitude au-dessus des collines boisées qui environnent Streetman, signala qu'il avait aperçu un homme, vêtu en paysan, qui suivait un chemin de traverse, et qui, à la vue de l'appareil, s'était aussitôt dissimulé dans un buisson. Le pilote ajoutait qu'à son avis, le suspect, qui portait un fusil sous le bras gauche, ne pouvait être qu'un des frères Young.

Sur les indications de l'aviateur, qui se joignit à la troupe de la garde civique, une battue fut organisée. De fait, par les sentiers du bois, on vit s'enfuir un grand gaillard, vêtu d'une veste de cuir à rembourrage intérieur en fourrure de mouton, du type dit « canadienne ». Tête nue, le front « déplumé », les yeux caves, ce ne pouvait être, au signallement des autorités, qu'Oscar Young, l'aîné des frères.

Par les layons du bois, l'homme, enfin cerné, dut jeter loin de lui son arme et lever les mains. C'était bien Oscar Young mourant de faim, épuisé, il se rendait.

Oscar Young, une fois restauré, dit qu'il n'était pour rien dans le meurtre sauvage des policemen, et notamment du sheriff. Il affirma avec vigueur :

— Certes, j'ai contribué à des attaques à main armée, notamment à l'affaire Dick Corbett. Mais je n'ai jamais taché mes mains de sang ; j'ai réprouvé ce meurtre, comme ceux qui ont suivi. Mon rôle, dans la bataille, consistait simplement à réapprovisionner les fusils à mesure. HARRY GREENWALD.

(Voir la suite  
page 15.)

## LA POURSUITE

## ET LA MORT

## FRÈRES

## YOUNG



Au-dessus :  
La foule devant  
le cottage en bois de  
George K. Arthur, où  
les frères Young s'étaient  
réfugiés et barricadés après  
leur sextuple crime. C'est là que,  
repérés par le détective Pathrop et  
cernés, les criminels se tuèrent à coups  
de revolver. (W. W.)

Texas, la découverte d'une automobile brisée contre un arbre.

L'automobile avait été volée, de nuit, devant un club de Springfield, et une erreur de manœuvre s'était terminée par un « emboutissage » en règle. On aurait pu ne voir aucune corrélation entre les deux affaires : celle de la voiture et celle des bandits du Missouri, si, dans le fond de l'automobile, cachées sous les coussins arrière, on n'avait trouvé deux carabines à répétition, du type Winchester, appartenant manifestement aux Young et tout encrassées de poudre.

A droite : Le héros de l'aventure, le détective George Pathrop, qui repéra les frères criminels dans leur discret asile. (I. N.)





tient à déclarer tout de suite que, comme il l'a dit au moment de son arrestation, il ne connaissait pas sa victime : « Je ne l'ai pas même vue de face,

Ci-contre : Jobard vient de poignarder sa victime désignée, M<sup>me</sup> Ricard. « Que vous avons-nous fait? dit le mari en sautant sur le meurtrier de sa femme? — Mais rien, répond Jobard, je ne vous connais même pas. » (D'après une gravure de l'époque.)

— J'ai tué pour être tué, en me ménageant cependant le temps nécessaire pour le repentir!

Ces déclarations étant faites, Jobard reprend l'historique de son passé. A l'âge de onze ans, il a connu de mauvais camarades; ayant des habitudes fort critiquables, il a contracté ces habitudes et s'y est livré avec passion. Ensuite il n'a pas tardé à avoir des liaisons, la plupart d'un jour, et sur le choix desquelles il n'a jamais été difficile. Il prétend que tout cela lui a donné du dégoût de lui-même, mais qu'il n'a jamais eu la force de réagir. Un moment, il a songé à se débarrasser de la vie par le suicide :

— C'eût été, dit-il, manquer de religion, le suicide m'aurait conduit devant Dieu chargé de fautes.

Il ne voit qu'un seul moyen de quitter convenablement ce monde; c'est de commettre un acte entraînant la peine de



Confronté avec la jeune personne qui était assise au théâtre à côté de M<sup>me</sup> Ricard et faillit être la victime, Jobard se confond en excuses. « Je vous demande pardon, mademoiselle, dit-il, des idées que j'ai eues. » (D'après une gravure de l'époque.)

# IL TUA POUR ÊTRE CONDAMNÉ A MORT

Le lundi 15 septembre 1851, au théâtre des Célestins, à Lyon, l'affiche indiquait, pour la représentation du soir, un vaudeville : *La Bourse ou la vie*; et un drame : *Adrienne Lecouvreur*.

A cette époque, le spectacle commençait de bonne heure. On avait rapidement expédié *La Bourse ou la vie*, puis attaqué le drame, et huit heures et demie venaient à peine de sonner, lorsque le deuxième acte commençait.

Dès les premières scènes, un brouhaha se produit à l'amphithéâtre. On apprend qu'une jeune femme a été frappée d'un coup de couteau porté par un homme placé derrière elle. Victime, meurtrier, témoins du drame, sont conduits hors de la salle; la représentation est suspendue pendant trois quarts d'heure, puis elle continue!

La victime est Anaïs Chabert, fille du proviseur du lycée de Limoges et femme de Ricard, professeur de mathématiques au même lycée (le ménage Ricard se trouvait depuis peu de jours à Lyon, se rendant dans le Midi). M. et M<sup>me</sup> Ricard n'ont jamais vu ni connu le meurtrier, qui déclare se nommer Antoine-Emmanuel Jobard, âgé de vingt ans, exerçant la profession de commis drapier, et qui ne connaissait aucunement sa victime.

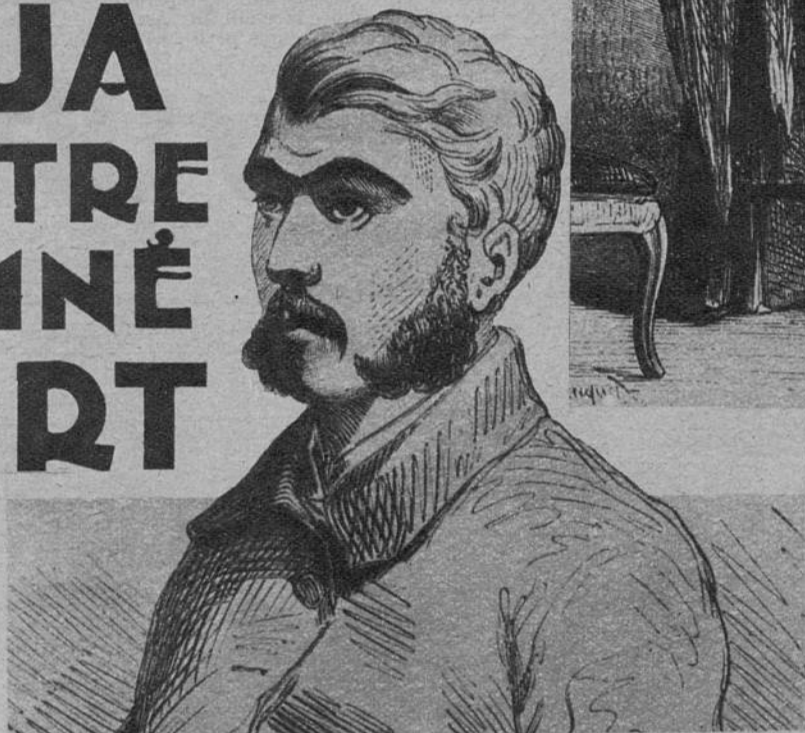
Rien de plus facile à reconstituer que ce drame : M<sup>me</sup> Ricard est assise; à sa droite, son mari; à sa gauche, une jeune fille inconnue; derrière elle, son meurtrier : Jobard; elle reçoit, au-dessus du sein gauche, un coup de couteau qui traverse le poumon et atteint le cœur; un léger cri; un mot à son mari; elle retire elle-même le couteau de sa blessure et s'incline vers sa voisine de gauche, qu'elle inonde de sang. Derrière elle, Jobard, les bras croisés, est debout, impassible. M. Ricard, qui ignore la gravité de la blessure reçue par sa femme, se jette sur lui et lui dit : — Qu'est-ce que vous vous avez fait pour que vous frappiez ma femme!

— Vous ne m'avez rien fait, répond très calmement Jobard; je ne vous connais même pas; je suis un misérable! faites de moi ce que vous voudrez; je ne veux pas fuir.

Très calme, en apparence du moins, Jobard n'oppose aucune résistance, et est conduit au poste le plus voisin, puis dans un cachot, à l'hôtel de Ville.

M<sup>me</sup> Ricard expirait quelques minutes après, au foyer du théâtre, où elle avait été recueillie après le drame. Dans la soirée, son corps fut transporté à l'hôtel Beauquis, où les époux Ricard avaient leur logement.

Jobard subit le soir même son premier interrogatoire. Le magistrat le trouve à genoux, en prières; et il a eu soin de



Portrait de Jobard. — Le 23 septembre 1851, le rédacteur en chef de l'illustration recevait de M. Fallinski, artiste à Lyon, la lettre suivante : « J'ai obtenu la permission de faire le portrait de l'assassin Jobard, pour satisfaire la curiosité du public et son émotion en faveur de la victime, objet du plus vif intérêt. Je m'empresse de vous envoyer cette esquisse, dont le dessin n'est pas parfait, mais dont la ressemblance est frappante. » Exceptionnellement, l'illustration voulut bien donner le portrait d'un de ces monstres de folie ou de perversité.

retrousser les manches de son habit, pour éviter les souillures du cachot!

Il appartient, dit-il, à une famille d'honnêtes paysans; son père est garde à Essertenne (arrondissement de Gray). Il a fait ses études à Dijon, chez les Frères de la doctrine chrétienne. A l'âge de seize ans, il est entré, comme commis, chez Thiébault, marchand-drapier à Dijon, et n'a quitté cette maison que depuis deux jours. Il est tout disposé à faire une confession complète, mais il



Un médecin accouru immédiatement auprès de la jeune blessée déclara que tous les secours de l'art sont inutiles. (D'après une gravure de l'époque.)

ajoute-t-il, étant assis derrière elle, au théâtre, je me suis borné à bien repérer, en regardant au-dessus de son épaule gauche, quel était le point exact de la robe grise qu'elle portait où je devais plonger mon couteau, pour être certain de la tuer! » Et, questionné sur les mobiles auxquels son bras avait obéi, il fit cette réponse stupéfiante :

« Il cherche donc autre chose. Il pense à immoler un prêtre au moment où il descendrait de l'autel; la victime se trouverait en état de grâce; quant à lui, il s'y mettrait; toutefois, ce projet ne le séduit pas. Il songe à un milieu tout différent : à une courtisane sacrifiée au sein de ses plaisirs; jeu dangereux; il pourrait être lui-même sacrifié sur-le-champ; et alors,

le temps du repentir ! Le mieux est donc, à son avis, de frapper un — ou une — inconnu.

Jobard a quitté la maison Thiébault de Dijon le dimanche matin 14 septembre ; il passe la journée dans des maisons mal famées et, le soir, cherche vainement dans la ville à acheter un long couteau ; les coutelleries sont fermées. A deux heures du matin, il se rend à l'embarcadere pour prendre le chemin de fer à destination de Paris ; mais là il apprend que ce convoi ne partira qu'à sept heures du matin ; il se décide alors à prendre, à trois heures, celui à destination de Lyon, où il arrive le lundi, vers le milieu de la journée, après avoir utilisé le bateau depuis Chalon-sur-Saône. Il se promène au hasard dans cette grande ville qu'il ne connaît pas, prend une voiture et se fait conduire chez un coutelier, puis dans certaine maison dont il indique le genre au cocher. Va-t-il tuer au cours de la nuit prochaine, dans cette maison, une dénommée Rachel dont il fait la connaissance ? Oui ? Non ? Il ne sait ; il craint d'être écharpé par les compagnons de ladite Rachel. Il sort et, faisant le compte de ses dépenses, constate qu'on lui a soustrait, ou qu'il a perdu, cinq francs ; il ne lui reste pour toute fortune que neuf

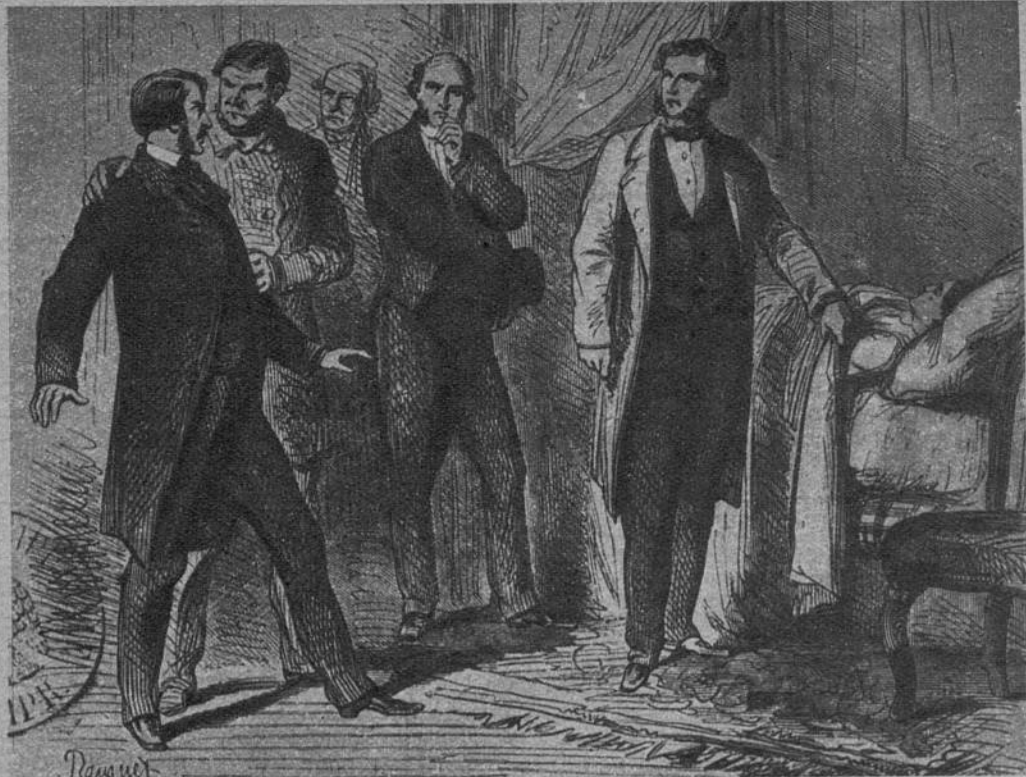
Arrivé à ce point de l'interrogation, le magistrat invite Jobard à s'expliquer sur le mobile auquel il a obéi ; il n'obtient aucune réponse de nature à pénétrer le mystère ; lorsqu'il lui apprend que la jeune femme a succombé quelques minutes après avoir reçu le coup de poignard.

— Cela vaut mieux, répond très simplement Jobard, puisque je voulais qu'on me fit mourir moi-même ; je n'ai donc plus qu'à songer à me repentir.

Questionné sur les impressions qu'il a dû éprouver au moment où il a accompli son forfait, il dit :

— Je n'ai pas hésité, j'ai cependant ressenti une légère sueur froide, et ma main a un peu tremblé.

Il est minuit ; le magistrat va se retirer ; Jobard réchit un instant et déclare qu'il a quelques révélations, d'un tout autre genre, à faire. Il a commis quelques lar-



Jobard est saisi d'effroi lorsqu'on lui montre le corps inanimé de sa victime. (D'après une gravure de l'époque.)



Au cours de son procès, dans sa prison, Jobard croit toujours voir, la nuit, sa victime qui lui crie : « Tu seras damné ! » (D'après une gravure de l'époque.)

francs ; somme insuffisante pour subvenir aux frais d'orgies de nuit.

Il passe devant le théâtre des Célestins, lit l'affiche ; pour deux francs, il aura une place aux galeries. Il entre ; assiste à la représentation du vaudeville *La Bourse ou la vie* et trouve la pièce stupide ! Il change de place et va se caser à l'amphithéâtre. Non loin de lui est une fillette d'une dizaine d'années ; sera-ce sa victime ? Non, car il devra déranger ses voisins pour se porter vers elle. Devant lui également, mais légèrement à droite, une autre jeune fille est assise ; elle paraît un peu plus âgée que la précédente : 12 à 15 ans ! Il la trouve mal placée, n'étant pas à sa main pour la frapper ! La fatalité, pense-t-il, exige donc de se décider pour la jeune femme qui se trouve exactement devant lui, et les hésitations qu'il a eues tout d'abord et qui étaient provoquées par la présence d'un mari dont la sollicitude pour sa jeune épouse paraissait très grande, disparaissent complètement.

Jobard se lève et brusquement pique son couteau au point qu'il a déjà repéré. On connaît la suite.

francs, au préjudice de son patron Thiébault ; il lui doit une somme de deux cents francs environ, valeur de drap et de tissu qu'il s'est approprié pour se faire confectionner un costume et du linge.

Le lendemain, 16 septembre, double confrontation à l'hôtel ; d'abord avec le mari de la victime, puis avec le cadavre. Jobard redoute cette scène ; il n'y est pas insensible ; on le voit faiblir ; on doit le ranimer. Reconduit à la prison, il s'informe si sa victime a pu voir un prêtre avant de mourir ; on lui répond par un geste qui lui semble être affirmatif, qui paraît le satisfaire, et il dit :

— J'ai prié pour elle !  
Il a prié aussi, dit-il, pour toute sa famille à lui, son père, sa mère, sa jeune sœur. Toujours pressé de questions, il fait cette dernière réponse :

— Quant à moi-même, je ne regrette rien, je vous le répète ; je ne songe qu'à mon repentir.

Nouvel interrogatoire le 17. Aucun éclaircissement. Jobard a atteint son but ; il est content ! On note ces mots :

— Devant Dieu, je me repends ; je ne peux mieux me faire comprendre !

Le 18, on constate chez Jobard un léger revirement ; il consent à reconnaître que ; s'il pouvait revenir en arrière, il ne ferait pas ce qu'il a fait ; avant, il voulait rendre sa condamnation inévitable ; aujourd'hui, au contraire, il voudrait vivre ; il irait à Dijon trouver le frère Manuel, directeur de l'établissement de la Doctrine chrétienne, où il a été élevé, lui confesserait toutes ses fautes, lui avouerait ses funestes penchants et obtiendrait certainement d'excellents conseils qui le remettraient dans la bonne voie. C'eût été évidemment bien préférable.

Le 19, le revirement s'accentue encore. Jobard est confronté avec la jeune fille (celle âgée d'une quinzaine d'années) qui faillit être sa victime et a soutenu M<sup>me</sup> Ricard blessée mortellement : il éprouve une profonde douleur, se jette à ses genoux, se prosterne, la face contre terre :

— Je vous demande pardon des idées que j'ai eues, dit-il en sanglotant.

L'information se poursuit, mais avec une sage et prudente lenteur. A Dijon, il n'y a eu qu'un cri en apprenant le crime du 15 septembre 1851 : « Jobard est fou ! »

Des suppléments d'information sont ordonnés ; les avis des hommes de science chargés d'examiner le degré de responsabilité de l'inculpé sont très divisés.

Jobard est envoyé devant les assises du Rhône ; accusé d'assassinat, avec la circonstance aggravante de préméditation. Les débats s'ouvrent le 23 mars 1852 (plus de six mois après le crime). Le pré-

sident est M. de Bernady, conseiller à la Cour d'appel de Lyon ; M. Gilardin, procureur général, assisté de M. Onofrio, substitut, occupe le siège du ministère public ; M<sup>e</sup> Dubost, du barreau de Lyon, a bien voulu, à la sollicitation de l'abbé Cognat, se charger de la défense.

Jobard, jeune homme de taille avantageuse et dont la mise indique une certaine habitude d'élégance, se présente dignement, les yeux baissés ; il entend avec calme la lecture de l'acte d'accusation. Son interrogatoire n'apprend rien que l'on ne connaisse déjà. La déposition de M. Ricard produit une sensation énorme, lorsque le malheureux époux développe les circonstances qui l'ont conduit au théâtre des Célestins, qui devait être la maison mortuaire de sa jeune femme.

Le réquisitoire n'absorbe pas moins de sept longues heures.

— Jurés ! Frappez ! Condamnez ! dit M<sup>e</sup> Gilardin, parce qu'il faut rassurer la société alarmée ; ce que je vous demande, c'est un acte de justice. Ce n'est pas du sang de théâtre, c'est du vrai sang, le sang le plus pur, le plus généreux qui a été versé ! Les mânes d'une victime attendent, et moi, magistrat dépositaire de la sécurité publique, chargé de faire respecter la dette de l'homicide, j'attends comme elle !

La défense s'efforce d'atténuer l'effet produit par ces paroles foudroyantes.

Après dix minutes de délibération, le jury rentre à l'audience, rapportant un verdict affirmatif sur la question meurtre et sur la circonstance aggravante de préméditation, modifié toutefois par la déclaration de l'existence de circonstances atténuantes.

Le président demande à l'accusé s'il a quelque chose à dire sur l'application de la peine :

— Non. Rien, répond Jobard, c'est Dieu qui l'a voulu ainsi !

Jobard fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

FUR-HAY.

## CES DAMES DE L'ARGENTINE (Suite de la page 7.)

Et elle énumère :  
— Blanchisseuse : 10 pesos... Taxi pour se rendre à la visite médicale : 3 pesos... Docteur : 10 pesos... Produits pharmaceutiques : 15 pesos... Soins divers : 20 pesos. Total : 58 pesos.

Enfin elle conclut très innocemment :  
— La fille émerge alors sur mon grand livre et nous sommes en règle avec la loi argentine.

Evidemment, j'ai compris et je décoche :  
— Autrement dit, c'est la femme qui donne bonne et valable quittance, mais c'est son... protecteur, qui empoche les pesos !

Une petite ironie sans amertume la fait sourire. Elle poursuit :

— Le lundi matin, les hommes passent à la caisse. C'est mon mari qui les reçoit et qui partage les bénéfices, moitié pour lui, moitié pour le souteneur...

— Donc, pour le cas d'Yvonne qui nous intéresse, la maison a touché 445 pesos ?

— Très exactement.

— Et le barbeau...

— La même somme, moins toutefois les 58 pesos avancés, soit 387 pesos. Il n'est que trop juste qu'il paye les petits faux frais du ménage !

Mentalement, je fais un calcul rapide et j'insinue.

— Eh bien mais, à raison de trente-cinq femmes, si toutes, l'une dans l'autre, assu-

rent cette honnête moyenne, voilà, je pense, chère madame, une semaine fructueuse.

Mais cette boutade en forme de pointe ne prend pas en défaut la belle Ginette, qui ne se dérobe pas et déjà croise le fer.

Sa parade est rapide.

— Voilà bien les journalistes ! s'écrie-t-elle. Et je vous vois très bien, tout à l'heure, une fois seul dans la rue, prendre bloc-notes et stylo et raisonner comme à l'école primaire quand on nous apprenait les règles de trois composées. C'est bien ça, n'est-ce pas :

$445 \times 35 \times 365$

pas :  $7$

Et naturellement, vous arriverez à la somme imposante de 800 000 pesos ! Vous penserez alors à concrétiser en francs et vous ferez encore une petite multiplication par 5 fr. 50, le cours actuel du change ; ainsi vous obtiendrez le chiffre fantasmagorique de quatre millions et demi, et vous crierez au scandale, et vous nous présenterez au grand public comme des exploitateurs de la femme, des trafiquants de chair humaine, des mercantis de la prostitution, que sais-je.

Vous avez tout un vocabulaire et le Larousse en douze ou quinze volumes à votre disposition ! Eh bien, cher monsieur, nous allons voir ça d'un peu plus près si vous le voulez bien.

(A suivre.)

C. V.

La semaine prochaine, "Police-Magazine"

COMMENCERA LA PUBLICATION  
DU REPORTAGE LE PLUS SENSATIONNEL

**NUITS DE VIENNE**

de LOUIS-CHARLES ROYER

L'AUTEUR DE

**L'AMOUR CHEZ LES SOVIETS**

ET

**AU PAYS DES HOMMES NUS**

# Par qui Lord Kitchener a-t-il été assassiné ?

Le coupable est-il Fritz Joubert-Duquenne, arrêté ces jours-ci à New-York ?

Robert Boucard raconte pour *Police-Magazine* dans quelles circonstances Lord Kitchener a trouvé la mort

*Police-Magazine* est heureux d'annoncer à ses lecteurs qu'il s'est attaché à la collection de Robert Boucard, l'écrivain qui est le mieux renseigné sur les affaires d'espionnage, l'auteur de tant de livres sensationnels, notamment sur l'*Intelligence Service*, la fameuse association anglaise dont le rôle a été si prépondérant dans maintes affaires mystérieuses. Voici le premier article de notre collaborateur.

A New-York, un nommé Fritz Joubert-Duquenne, se disant agent de l'espionnage allemand, vient de se vanter publiquement d'avoir, volontairement, provoqué la mort de lord Kitchener, alors ministre de la Guerre de Grande-Bretagne, en faisant



Un portrait de lord Kitchener en civil prise quelques jours avant sa mort. (W. W.)

sauter le *Hampshire*, navire sur lequel le maréchal venait de s'embarquer.

C'est le 5 juin 1916 que le croiseur cuirassé *Hampshire* se perdit, en effet, corps et biens, au large de l'Écosse, près des îles Orkney.

Ce tragique événement — qui a pris dans l'histoire la place qui lui revient — a été, depuis lors, bien souvent évoqué ; il a suscité des commentaires passionnés du fait même que Kitchener, en prenant place à bord de l'un des vaisseaux de la division Jellicoe, se rendait en mission secrète, vers une destination inconnue.

De ce voyage mystérieux, — d'une importance exceptionnelle pour la conduite de la guerre et pour la cohésion même des efforts des alliés —, aucun gouvernement n'avait été informé. Seul le roi George V et avec lui quelques intimes étaient dans la confiance, confiance qui fut sans doute surprise par les puissants services d'espionnage amis... et ennemis.

Nous étions à l'une des heures les plus angoissantes de l'effroyable conflit : le ministre de la Guerre d'Angleterre venait, par un rapport d'agent secret, d'avoir la révélation de la félonie qui se tramait contre les alliés à la cour de Russie. L'offensive slave était, d'ordre supérieur, définitivement arrêtée, le grand-duc Nicolas se voyait destitué et nommé gouverneur du Caucase, cet autre Limoges...

C'est que l'Allemagne avait su gagner, à Saint-Petersbourg, grâce à Raspoutine, de précieux concours : Soukhomlinof, ministre de la Guerre du Tsar, son bras droit le commandant Serge Miasoiedof, Manasevitch, tant d'autres, étaient à la solde de ses services d'espionnage. Bref, Berlin commandait en maître à Tsarkoïe-Selo. Il s'agissait donc pour l'Angleterre d'agir, et d'agir vite.

Ainsi pouvait se résumer le lumineux rapport d'Henry Woodrigde, *strategic and diplomatic agent*, rapport qui a été découvert après l'armistice dans les archives

secrètes des belligérants. Lorsque ces implacables précisions parvinrent au G. O. G. de l'espionnage anglais, un officier de l'état-major particulier de Kitchener, affilié à l'*Intelligence Service*, en eut connaissance et jugea de son devoir de le communiquer à son chef, de sa propre autorité et sous sa personnelle responsabilité.

Devant la preuve stupéfiante de la trahison russe, Kitchener n'hésita pas.

Le 2 juin 1916, à deux heures du matin, il demanda au roi George V une audience immédiate, au cours de laquelle, d'accord avec son souverain, il décida de s'embarquer, le surlendemain même, pour Saint-Petersbourg.

A la nonchalance, à la faiblesse du Tsar, Kitchener voulait substituer sa force et son enthousiasme. Il saurait obtenir le maintien du grand-duc Nicolas à la tête des armées slaves ; il saurait exiger le châtiement des traîtres dont publiquement il allait révéler les noms.

J'ai dit que Kitchener était parti en Russie pour y accomplir une mission spéciale et confidentielle ; c'était avant tout une mission indispensable d'épuration et de justice.

Il l'aurait — soyons-en convaincus — menée à bien, avec sa farouche énergie coutumière, et les troupes russes, réorganisées, délivrées des espions qui annihilèrent leur action, eussent pu enfin accomplir victorieusement leur tâche nécessaire.

Mais en allant procurer à l'armée russe les moyens de reprendre confiance dans sa force, en allant libérer le grand-duc Nicolas des entraves qu'on avait insidieusement semées sur sa route, en allant obliger le Tsar à suivre ses patriotiques desseins, Kitchener ne devait-il pas singulièrement gêner la réalisation des plans de nos ennemis ?

Un ami du maréchal eut comme un pressentiment des dangers que le valeureux soldat aurait à affronter, et il est probable, aujourd'hui, qu'il lui conseilla avec insistance de renoncer à son voyage et, de ce fait, à sa téméraire entreprise.

Mais Kitchener n'était pas homme à reculer à l'heure du danger. Il se gaussa des sombres pressentiments de son entourage et prouva, en montant délibérément sur le *Hampshire*, qu'il avait inébranlablement foi dans son étoile.

Le départ de ministre de la Guerre fut — il faut le dire — entouré de toutes les précautions et, dans la crainte des sous-marins ennemis, on décida qu'il gagnerait la Russie par la Norvège et la Suède, en s'embarquant clandestinement dans un port de l'extrême nord de l'Écosse.

A quatre heures de l'après-midi, le 5 juin 1916, le maréchal prenait la mer sur le *Hampshire*, croiseur cuirassé de la division navale de l'amiral Jellicoe, qui avait en outre détaché plusieurs destroyers pour l'escorter.

Le drame se produisit quelques heures seulement après que le croiseur eut largué ses amarres. La mer était démontée et la nuit venait de tomber, lorsqu'une mystérieuse explosion engloutit le *Hampshire*, qui sombra corps et biens.

C'est par ce laconique télégramme de

l'amiral Jellicoe que le roi George V apprit, le 6 juin, la catastrophe :

*J'ai le profond regret d'annoncer que le navire de Sa Majesté Hampshire a été torpillé hier soir à huit heures, à l'ouest des Orkney, avec lord Kitchener of Khartoum et tout son état-major.*

Signé : JELlicoe.

Les destroyers de l'escorte fouillèrent pendant plusieurs jours le lieu du sinistre ; ils ramenèrent quelques cadavres et un survivant — le seul — de cette effroyable tragédie.

Celui-ci, un certain Walter Rogerson, déclara qu'un peu avant huit heures du soir, une formidable explosion s'était faite entendre et qu'immédiatement, toutes les lumières du croiseur s'étaient éteintes. Le navire, d'après son récit, donna rapidement de la bande. Le commandant s'efforça de faire monter son illustre passager dans un canot ou sur un radeau, criant à ses marins :

— Sauvez lord Kitchener !  
Ce dernier était, paraît-il, aussi impassible que dans son bureau de Londres.

Puis, en moins de cinq minutes, le grand vaisseau disparut, emportant avec lui le secret tragique de sa mort...

La narration du matelot Walter Rogerson est à rapprocher de celle des marins des destroyers. On avait remarqué, quelques secondes avant la disparition du *Hampshire*, quatre chaloupes qui avaient pu quitter le bord.

Sur l'une d'elles, un homme de haute taille, ressemblant à lord Kitchener, se tenait debout, immobile à l'arrière. Hélas ! ces embarcations allaient être rapidement submergées par les vagues qui déferlaient tumultueusement autour des fragiles esquifs...

Du sous-marin, dont parlait l'amiral Jellicoe dans son message au roi, il ne fut plus question. Personne, d'ailleurs, n'avait vu de périscope.

Jamais aucun commandant de sous-marin allemand ne s'est, en outre, vanté d'avoir coulé le *Hampshire* ni aucun autre navire de guerre dans ces parages fort peu fréquentés.

Pourtant, cet exploit mémorable entre tous n'eût pas manqué de procurer à son auteur une gloire sans pareille. Il aurait été décoré, en grande pompe, de la croix de fer par le kaiser lui-même, et sa renommée eût été celle d'un véritable héros national.

Donnons cette précision : aucun champ de mines n'avait été signalé dans la zone des Orkney, où la présence d'un sous-marin ennemi demeure d'autant plus improbable que les recoupements radiogoniométriques, — grâce à quoi nous pouvons suivre les pirates de la mer dans leurs évolutions, — sont muets à ce sujet.

Nos services secrets se trouvèrent donc, dès le lendemain de la catastrophe, dans l'obligation d'envisager la seule hypothèse plausible : l'attentat. Leurs rapports sont unanimes sur ce point.

Du fait de l'opposition ardente, de la haine tenace, de l'*Intelligence Service* vis-à-

vis de Kitchener, — qui toujours refusa de se plier à ses brutales directives, — on a pu légitimement se demander si l'orgueilleux service d'espionnage anglais n'avait pas tout mis en œuvre pour empêcher, coûte que coûte, la réalisation des projets grandioses du maréchal.

Pour la gloire de l'histoire d'Angleterre et pour la mémoire de lord Kitchener, nous préférons penser qu'il tomba victime d'un agent de l'Allemagne, et non d'un séide à la solde de ses ennemis de l'intérieur.

Un point demeure acquis : une machine infernale a été placée dans les soutes, et c'est une main criminelle qui fit sauter le *Hampshire*.

Est-ce celle de Duquenne ?  
C'est assurément celle d'un espion.

ROBERT BOUCARD.



Statue de Kitchener exécutée par Sydney Marche (à droite) qui a été élevée aux Indes. (K.)

## DÉLITS DE CHASSE

Ils sont de nos jours fort rares et presque toujours anodins. Les braconniers sont une infime minorité, et les gardes-chasse n'ont que fort rarement à intervenir.

Mais il n'en était pas de même avant la Révolution de 1789. En effet, les lois qui existaient avant cette époque rendaient la chasse presque impossible et en réservaient le droit aux seigneurs et châtellains.

Les rois et la noblesse avaient seuls le droit de chasse et s'en montraient fort jaloux. Aussi ne faut-il pas s'étonner des lois draconiennes édictées contre les vilains qui avaient l'audace d'empiéter sur leurs privilèges ou leurs plaisirs.

Puis on se montra un peu plus conciliant. Sous François I<sup>er</sup>, on mettait les chasseurs fautifs au carcan et on leur faisait faire amende honorable, les épaules revêtues de peaux de « conills » (peaux de lapins).

Henri IV édicta un code de la chasse, dont voici un extrait :  
(Ordonnance sur le fait des chasses du mois de juin 1601.)

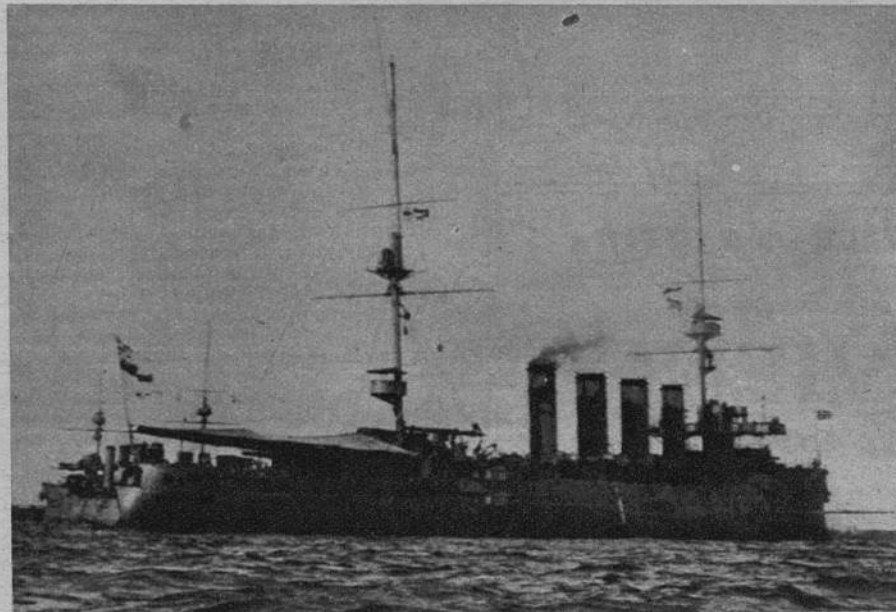
« Seront punis ceux qui auront chassé aux cerfs, biches et faons, en 83 écus un tiers ; aux sangliers, 41 écus deux tiers, s'ils ont de quoi, sinon seront battus de verges sous la custode jusqu'à effusion de sang.

« Pour la deuxième fois, seront battus de verges autour des forêts et lieux où ils auront chassé et bannis de quinze lieues.

« Pour la troisième fois, seront envoyés aux galères ou battus de verges et bannis perpétuellement du royaume, et leurs biens confisqués et, s'ils enfreignent leur ban, punis du dernier supplice.

« Ceux qui auront chassé aux menues bêtes seront condamnés, pour la première fois, en 6 écus deux tiers, s'ils ont de quoi payer, sinon demeureront un mois en prison au pain et à l'eau.

De nos jours, les braconniers s'en tirent à meilleur compte. J.-C. DAMIENS.



Le Hampshire, navire sur lequel se trouvait lord Kitchener et qui fut coulé.

## Le Bûcher des "Camaldules"

# Le mystère de la mort de M<sup>me</sup> Thiercelin

— Moi, j'vous dis que c'est un crime !...  
— Il a raison...

Les deux hommes qui nous parlaient étaient des gens du pays, aux faces rudes, au teint terreux, depuis plus d'une heure ils nous répétaient inlassablement les mêmes phrases.

— Mais pourquoi est-ce un crime ?  
— Ben... ben... parce que ça peut pas être autrement...

Ils étaient en vêtements de travail et vidaient de grands verres de rouge au comptoir de l'auberge.

Par les vitres de la grande salle, on apercevait la route de Valenton à Brunoy, bordée de hauts arbres, très verts, à l'ombre douce et profonde. Une file d'autos était alignée au long du talus, de rares passants regardaient d'un air étonné :

— C'est pour l'affaire du bois Bouron !  
Depuis plus d'une semaine, ce coin retiré, à quelques kilomètres à peine de Villeneuve-Saint-Georges servait de lieu de rendez-vous aux journalistes et aux enquêteurs.

Là était l'auberge des Camaldules, à l'aspect souriant sous les rayons du soleil, sinistre sous le ciel gris.

Dans la salle commune, dans le tumulte des conversations, des mots revenaient, en un leitmotiv : bûcher... crime... Thiercelin.

La mort de M<sup>me</sup> Thiercelin !  
Certes, si toute une série d'événements tragiques n'étaient venus occuper les esprits les semaines précédentes, la découverte du cadavre calciné de cette malheureuse femme aurait soulevé plus d'émotion encore. Depuis longtemps, un crime ne s'était présenté sans un jour plus cruel ni plus mystérieux. Le meurtrier de M<sup>me</sup> Thiercelin verra son nom s'inscrire à la suite des Mestorino et des Landru.

Après l'horreur de l'assassinat du Président Doumer, après l'atroce catastrophe du *Georges-Philippard*, ce « fait-divers » que nous avons signalé la semaine dernière a piètre figure, et cependant, pour les criminologistes, il restera parmi ceux que l'on n'oublie pas.

Je disais donc que dans une auberge, autour de tables de bois brut, tous discutaient.

Le matin encore, on avait interrogé le mari de la victime ; une heure auparavant, nous nous trouvions sur les lieux du crime. Nous étions maintenant dans un moment de détente, journalistes et policiers.

— Reprenons toute l'affaire, dit le patron de l'auberge, homme avenant et qui, en fait, n'avait pas à se plaindre de voir tant de clients chez lui un jour de semaine...

— C'est cela... racontez !  
Mais chacun y ajouta son mot, les uns aidant les autres à reconstituer en détails toute cette histoire hoffmannesque.

Alors... alors voici.  
Le samedi 21 juin, à 2 h. 30 de l'après-midi, M. Reinech, bonnetier à Yerres, petit village tout proche, fuit en courant le bois Bouron, où il est allé ramasser des branches de jeunes arbres.

Il interrompt la première personne qu'il rencontre.  
— Venez... venez vite... suivez-moi... je viens de découvrir un cadavre tout noirci par le feu !...

Il est tout tremblant encore sous le coup de l'émotion. La nouvelle se répand dans les environs, les autorités sont prévenues. A quatre heures, le parquet de la brigade mobile sont sur les lieux.

A cinquante mètres de la route, non loin d'un pavillon, dans un sous-bois, aux pieds de merisiers et de charmes, gît le cadavre calciné d'une femme, elle repose sur le dos, les jambes distendues, un bras replié ; il ne reste d'elle que des os et de la chair carbonisée, et les cendres d'un bûcher...

La femme est nue. A des branches, un peu plus loin, sont suspendus ses vêtements ; robe, manteau, chapeau... le pantalon est dans le sac à main, les bas sont soigneusement roulés dans les souliers posés à terre.

Crime ? Suicide ?  
On identifie rapidement la morte, il s'agit de M<sup>me</sup> Thiercelin, femme d'un garagiste fort connu à Villeneuve-Saint-Georges. Quand la police se présente chez celui-ci, il est absent.

Il est à Orléans, à la recherche de sa femme, qui a disparu depuis le vendredi matin. Il est allé à Orléans, car elle y possède de la famille.

A minuit, il est de retour. Il voit des agents qui l'attendent à la porte de son domicile, rue Jules-Guesde.

— Un malheur ?...  
— Oui !...

Le pauvre homme n'en peut. C'est un honnête travailleur, très estimé, qui jouit d'une réputation irréprochable, il est accablé, il explique :

— Elle était neurasthénique... nous avions quelquefois des scènes... vendredi matin elle est partie à 8 h. 10... si j'avais su ! Elle voulait se tuer !... je comprends la raison pour laquelle elle a posé une cravate noire auprès de mes cols.

Des amis témoignent dans le même sens. Sans chercher plus avant, la solution du suicide est acceptée.

M<sup>me</sup> Thiercelin, au cours d'une crise aiguë, s'est donné la mort dans les conditions que l'on sait.



M. Thiercelin, mari de la victime, sur qui les soupçons pesèrent longtemps, est maintenant tout à fait hors de cause, et son innocence est reconnue. (W. W.)

Le dimanche, l'enquête se poursuit. Qu'est-ce ?... S'il y a suicide, l'enquête devrait être close. Alors ? Y aurait-il crime ?

Le lundi, le Dr Paul pratique l'autopsie. La déclaration qu'il fait ne laisse subsister aucun doute. La victime a le crâne défoncé derrière l'oreille gauche et porte des traces très nettes de strangulation au larynx.

Le crime est certain.

Toute la nuit, jusqu'au mardi matin huit heures, le mari est interrogé. Interrogatoire interminable de quinze heures. De très graves soupçons pèsent sur ses épaules. Thiercelin a répondu à tout. Pendant les jours qui suivent, l'innocence du garagiste apparaît comme de plus en plus vraisemblable. Sa femme que personne n'a vue hors de chez lui depuis vendredi matin — ne croit-on pas ainsi qu'il ment lorsqu'il assure qu'elle est partie à 8 h. 10 — a été cependant remarquée sur la route de Villeneuve à Yerres par un loueur de voitures de Montgeron, M. Bedoux. Il était neuf heures moins le quart à ce moment. Les heures correspondent et il apparaît alors nettement que M. Thiercelin a dit la vérité... Ce témoignage tardif le met hors de cause.

Alors, on songe que la malheureuse a pu être victime d'un rôdeur, d'un sadique, peut-être... certains avançaient déjà dès le début de l'affaire...

Actuellement, les jours s'écoulent sans amener de coup de théâtre. On marque le pas. Au moment où paraîtront ces lignes, l'énigme sera peut-être dénouée ? Pour l'instant elle subsiste entière.

Après cet exposé, chacun crut devoir donner son avis.

Le commissaire Brancher, l'un des plus fins et des plus habiles policiers de la brigade mobile, écoutait, un sourire imperceptible aux lèvres.

Son collaborateur Bascoud écoutait aussi. — On aurait pu voir que c'était un crime dès le début, fit un maraîcher du pays.

— Pourquoi ?  
— D'abord on ne meurt pas ainsi ! Si la pauvre femme s'était jetée elle-même



Sur les lieux du crime, dans les fourrés du bois Renaudin, à Yerres, voici (au centre) M. Gabrielli, directeur de la brigade mobile, qui enquête en personne. (W. W.)

dans le feu, même avec l'idée ferme de mourir, dès la première souffrance elle aurait essayé de fuir... Or, dans la position de son corps, il n'y avait aucun geste de défense ni de douleur... puis, ça se voyait, elle est restée sur le bûcher sans bouger... comme ça, sur le dos...

— Oui, évidemment... Et puis, il y a eu les résultats de l'autopsie depuis.

— C'est entendu, mais ils ne sont pas nécessaires pour être certain de l'assassinat. Le bois est vert dans ce coin, il brûle mal, comment voulez-vous qu'il ait consumé à un tel point la malheureuse ?

D'ailleurs, on n'a retrouvé que peu de cendres. Il a fallu de l'essence, le Dr Paul l'a dit lui-même. Et puis, si elle s'était arrosée à l'avance, on aurait retrouvé le bidon... on n'en a pas retrouvé !

Un autre survenant :  
— Il y avait sûrement de l'essence, le recroquevillement des feuilles jusqu'à plus de cinq mètres de haut est très caractéristique.

Mais le maraîcher reprit :  
— Allez, j'ai bien étudié la chose... Croyez-vous que c'est elle qui aurait eu l'idée de cette mise en scène ? C'est impossible. A quoi cela correspondrait-il ? A rien ! D'ailleurs, une fois nue, avant de se jeter dans le brasier, il aurait fallu qu'elle marche, or il n'y avait pas la moindre trace de terre après ses pieds !

— Alors ?  
— Alors, on l'a peut-être amenée déjà morte à cet endroit... Quelqu'un qui se précipite dans les flammes se jette en avant, sur le ventre... on l'a retrouvée sur le dos, comme quelqu'un qu'on a déposé là...

— Cependant, on a relevé, tout le long du sentier, jusqu'au bûcher, la trace de ses souliers dans le sol. Les talons étaient très bien marqués.

— Voilà bien encore un des détails les

plus extraordinaires de cette rocambolesque affaire. On retrouve la trace des souliers, on découvre les souliers près du cadavre, or ces souliers qui auraient dû être maculés de boue sont propres, on voit nettement qu'ils ont été grattés !

On ne peut cependant pas imaginer que c'est elle, avant de se griller, qui a songé à nettoyer ses souliers ?

La conversation s'éternisait. Plus on allait avant dans les détails, plus le mystère se faisait insoudable.

Le crime apparaissait comme indiscutable, mais qui l'avait commis ?

Pourquoi chercher à faire disparaître le corps, tandis qu'on laissait les vêtements en évidence ?

Fallait-il voir là de l'inconscience, de l'aflolement, ou, au contraire, un raffinement de mise en scène pour faire croire au suicide ou au crime d'un fou ?

Comment discerner ?

— Voilà, fit un grand gaillard qui, jusqu'à présent n'avait soufflé mot, mais qui, depuis la découverte du crime, avait dû se complaire à l'imaginer à sa façon. Voilà... d'abord, patron, servez une tournée générale.

Nous n'étions plus que quelques-uns, Brancher et Bascoud s'étaient éclipsés dès qu'ils avaient jugé que la conversation n'avait plus d'intérêt pour eux...

— Voilà... La femme part le matin du garage, Bedoux la rencontre quelques instants plus tard, puis on ne la voit plus... toute la journée elle va à l'aventure. La tête travaille... elle est neurasthénique, et puis elle en a assez de se disputer tous les jours... Elle marche sur la route. La nuit tombe, il est 8 heures... 9 heures du soir. Quelque part, dans les environs, elle rencontre un ou deux types... des brutes. Vous devinez la scène. Peut-être ils ont bu, peut-être ils ont une auto à leur disposition, c'est ce qui expliquerait qu'ils aient pu se servir d'essence, après. Enfin, ils enserrant la pauvre femme. Elle lutte, elle se débat. Eux veulent... ce qu'ils veulent... alors, un geste brusque, un coup à la tête, une main qui serre la gorge, et ça y est, elle est morte... Avant, déjà, ils l'avaient déshabillée...

« Et puis, c'est l'aflolement... Les assassins cherchent à faire disparaître leur victime.

« Ils pensent avec minutie à des détails de moindre importance et, cependant, oublient de brûler les vêtements...

« Dans les campagnes, les sadiques ne manquent pas, ce ne serait pas la première fois qu'une tentative de viol se terminerai tragiquement.

« C'est bien la seule façon de tout expliquer...

— Oui... oui, émit un autre, mais on peut aussi imaginer autre chose. M<sup>me</sup> Thiercelin, après 9 heures, a pu rentrer chez elle...

Cette insinuation eut le don de soulever une réprobation générale :

— Thiercelin est hors de cause ! Il a été impossible de retenir la moindre charge contre lui !

A vrai dire, le mystère demeure complet. Simplement une indication de dernière heure serait-elle faite pour apporter quelque jour nouveau sur cette horrible tragédie.

M. Auroux, restaurateur à Yerres, a déclaré que le vendredi, veille du jour où le cadavre carbonisé fut découvert, il avait servi un repas rapide à une inconnue, dont le signalement correspondait absolument à celui de la disparue.

La bonne, voyant sa cliente manger avec une hâte fébrile, lui dit :

— Voulez-vous prendre un train, que vous paraissez pressée. L'autobus est beaucoup plus pratique.

L'inconnue — M<sup>me</sup> Thiercelin très probablement — répondit sans douceur que, « pour aller où elle allait, elle saurait bien marcher à pied ».

Que signifiaient ces mystérieuses paroles ? De toute façon, on est certain d'une chose : la malheureuse a été assassinée... et d'atroce façon.

Il est accoutumé de faire appel, en présence de crimes entourés de circonstances aussi troublantes, à des *Rouletabille*, à des *Sherlock Holmes*... et de dire que les maîtres du roman policier auraient difficilement imaginé situation plus complexe. Il est de fait qu'en persérence de « l'affaire des Camaldules », il faut convenir qu'on ne peut guère trouver une situation plus confuse, un mystère plus impénétrable, crime plus atrocement perpétré.

Les plus aguerris en matière criminelle n'ont pu voir le corps carbonisé de la victime, ce corps prêt à tomber en cendres, sans éprouver une impression que peut-être jamais encore ils n'avaient ressentie.

Le Dr Paul, alors qu'il pratiquait l'autopsie, avouait simplement :

— Depuis trente-cinq ans de pratique, je n'ai jamais eu affaire à un cas pareil. Jamais je n'ai vu une calcination aussi complète... les os tombent en poudre. Truphème, la victime de Mestorino, était moins consumé que cette pauvre femme.

PHILIPPE ARTOIS.



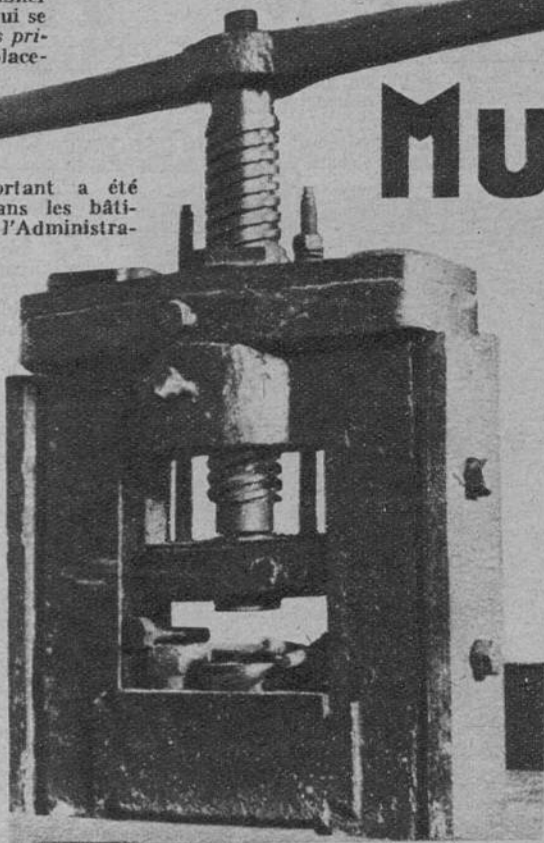
L'enquête se poursuit, touchant le crime horrible d'Yerres. Voici un témoin (au milieu) interrogé par les gendarmes de Villeneuve-Saint-Georges. (K.)

# une Visite

A Rome, on vient de terminer une prison monumentale, qui se nomme *La Maison des prisons neuves*. Un emplace-

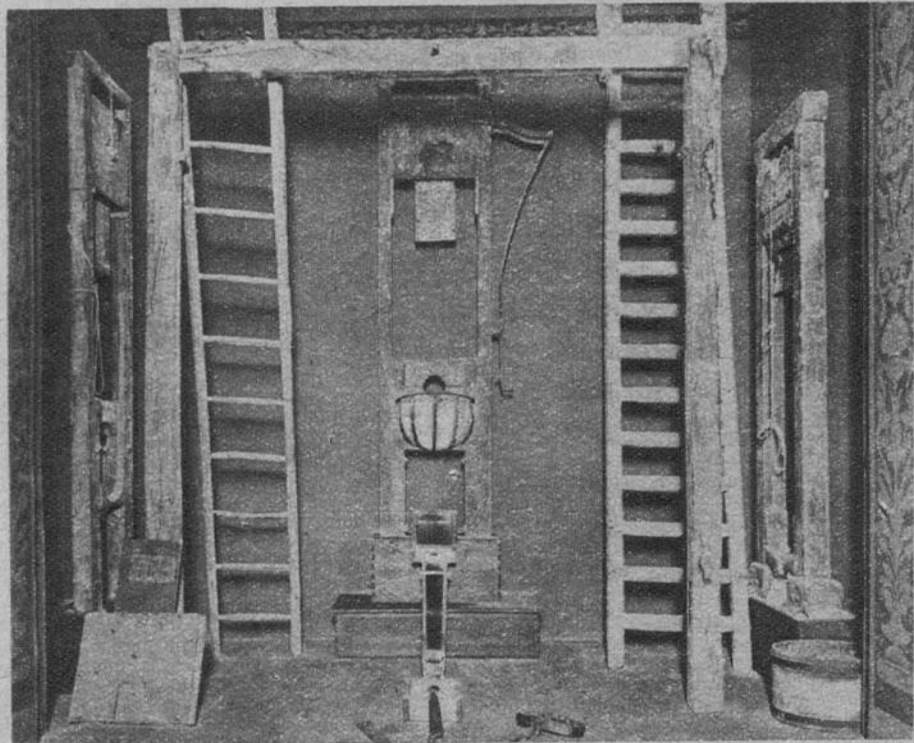
ment important a été réservé, dans les bâtiments de l'Administration, pour un musée, où seront conservés les instruments de supplice anciens, ainsi que quelques pièces à conviction de crimes ou d'évasions célèbres. Ce musée abondera en souvenirs curieux du passé; il comptera même des « pièces uniques », que les spécialistes en matière criminelle viennent inspecter d'ores et déjà avec beaucoup de curiosité et d'intérêt.

Nous avons groupé ici quelques-uns des « clous » du musée criminel de Rome déjà installés dans les salles qui les reçoivent au fur et à mesure. Voici d'abord une presse de faux monnayeurs, presse à bras, que deux hommes pouvaient à peine manier et dont l'arbre gigantesque supporte des contrepoids considérables. On le conçoit, ce n'était guère un engin facile à manier entre les mains de MM. les malfaiteurs. Cette presse était installée, en Sicile, dans la cave d'une ancienne auberge; et c'est l'abondance de la fausse monnaie dans la région tout entière qui finit par perdre les audacieux contrefacteurs. On ne leur voyait jamais, entre les mains, que pièces neuves!



Au musée criminel de Rome, voici, imposante dans ses dimensions, une presse de faux monnayeurs, trouvée dans la cave d'une auberge de Sicile. (W. W.)

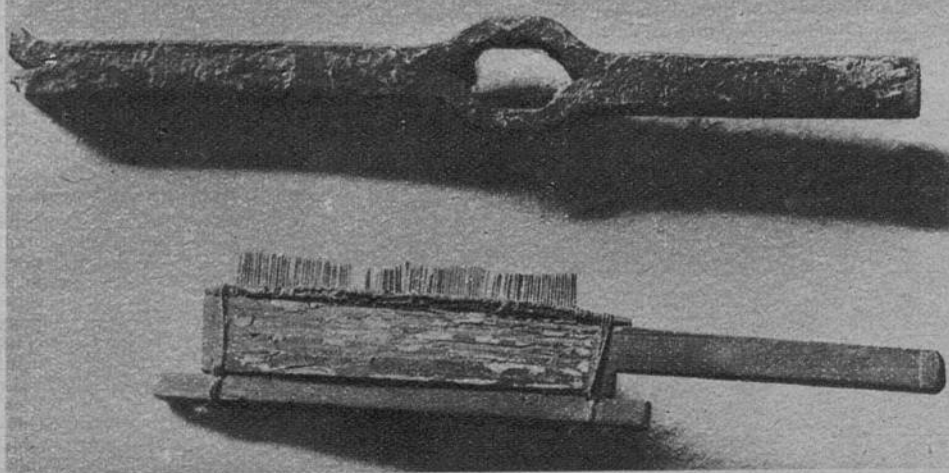
tonne. Un curieux exemple de guillotine primitive nous est offert ensuite, c'est avec cet engin bizarre qu'en 1867, furent exécutés Monti et Toguetti, deux patriotes qui conspiraient pour la forma-



Au fond, la guillotine primitive avec laquelle, en 1867, les patriotes romains Monti et Toguetti furent décapités par les soins de Maestio Titta, exécuteur des hautes œuvres. (W. W.)

De là, nous passons à un instrument d'effraction infiniment plus moderne: un coffre-fort éventré à la scie circulaire. Les « monten-l'air » avaient, la besogne faite, laissé sur place tout leur outillage, qui tomba ainsi entre les mains de la police. Ce fut d'ailleurs tout ce qui y tomba, les hardis chevaliers de la pince-monsieur ayant réussi à s'enfuir. (D'ailleurs, on surveille plus attentivement, dans le musée, cette pièce intéressante entre toutes: car la police espère qu'un jour, les voleurs viendront, en curieux, inspecter le matériel abandonné par eux, et qu'on pourra, alors, se saisir d'eux.)

Ce coffre, cependant garanti imperforable, ne résista pas à l'action continue et mordante de la scie circulaire, vigoureusement maniée pendant plusieurs heures. Les autres outils que l'on voit sur notre photo parachevèrent le défoncement du meuble d'acier qui pèse une



Voici, en haut, le barreau d'une prison, scié à son extrémité droite. Au-dessous: la lime de fortune: des aiguilles plantées profondément dans un bout de bois. (W. W.)

tion du royaume d'Italie. C'est le bourreau sarde Maestio Titta, resté tristement célèbre dans les fastes de la Ville Éternelle, qui officiait. Cette guillotine, dont le couperet

près semblable; à droite, plus ancienne, et d'un modèle terriblement primitif. Ici, la tête de l'exécuté tombait dans un baquet plein de son. Ces bois de jus-

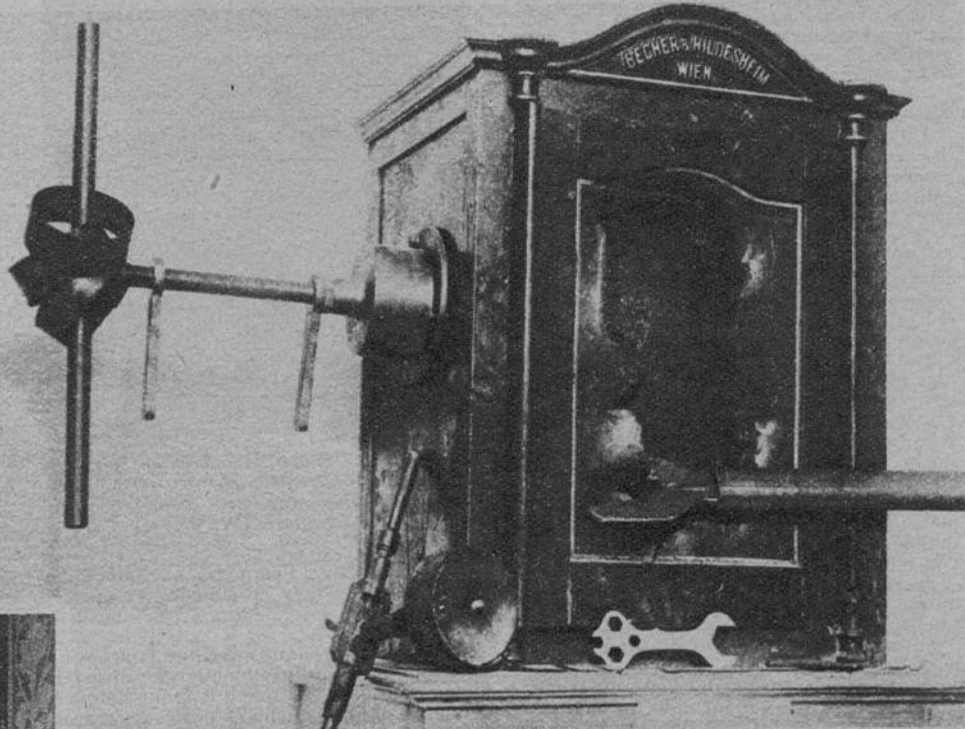
# au MUSÉE CRIMINEL à ROME

... tice ont quelque chose de particulièrement effrayant. On songe que souvent ils n'ont dû fonctionner qu'imparfaitement et qu'il fallut — l'histoire l'atteste — s'y reprendre à deux ou trois fois de l'horrible besogne. Plus loin, nous nous trouvons devant la preuve vivante de l'ingéniosité d'un prisonnier. Celui-ci voulait s'évader... Mais la fenêtre, seule issue, était défendue par des barreaux puissants... Il fallait une lime!

Notre nouveau Latude ne s'em-

barrassa pas pour si peu: il en fit une! Il disposait d'un grand nombre d'aiguilles. Il les enfonça également dans un bout de bois, qu'il serra entre deux ficelles résistantes.

(Suite page 15.) JACK SCREEN.

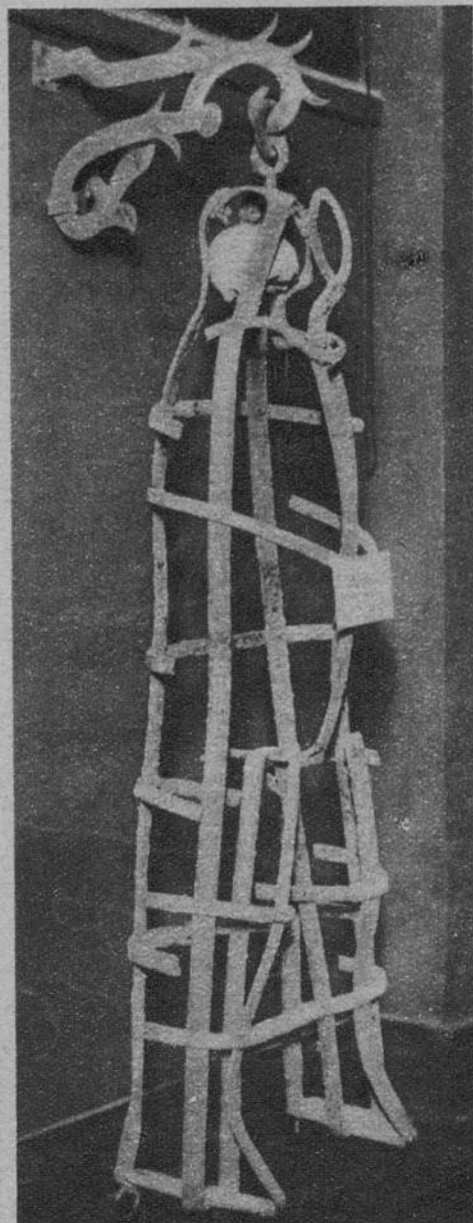


Ce coffre-fort a été adroitement défoncé à la scie circulaire, et non moins adroitement dépouillé de son contenu. Travail de professionnels entraînés et solides. (W. W.)

carré se déclenchait par un système analogue à celui des douches actuelles, avait ceci de particulièrement sinistre, que le condamné l'affrontait debout, et que sa tête tombait dans un panier en fer, genre panier à salade, que l'on voit sur notre document. La lunette, au trou plus petit qu'un col normal d'homme, se fermait tant bien que mal; et les aides devaient soutenir à droite et à gauche le corps de l'exécuté plus mort que vif, et qui sans cela se fût écroulé au sol à l'instant de la décapitation.

À droite et à gauche sont deux autres modèles de guillotine; à gauche plus récente mais d'un fonctionnement à peu

À droite: Trouvée dans les fossés du château de Milazzo, cette cage de fer était une prison pour les condamnés à mort, que l'on laissait succomber de froid et de faim, suspendus dans le vide. (W. W.)



## LES CRIMES, LA POURSUITE ET LA MORT DES FRÈRES YOUNG

(Suite de la page 9.)

Cela, je le reconnais. Mes frères tiraient ; moi, je mettais les cartouches. Mais je n'ai tué personne, et ne l'eusse voulu pour rien au monde.

— Quel fut le rôle de votre mère là dedans ?

— Ma mère a fait comme moi. Elle reprenait à mesure des mains de mes frères les fusils et les revolvers vides ; elle les rechargeait. Nous étions à plat ventre sur le plancher, parce que les balles, sans arrêt, perçaient les vitres et le plafond au-dessus de nous ; et mes frères, eux, à la fenêtre, chacun dans un angle, tiraient comme des enragés, dès qu'il voyaient bouger quelque chose. De temps en temps, l'un d'eux changeait de fenêtre, pour faire croire qu'il y avait davantage de défenseurs.

Le gouverneur Caulfield, mû par une subite inspiration, demanda :

— Somme toute, si j'ai bien compris, il y en avait trois qui tiraient ; et votre mère et vous rechargez les armes.

— C'est cela même.

— Bon ! Il y avait vos deux frères, Harry et Jennings. Et le troisième ?

Oscar se rendit compte qu'il avait trop parlé. Il se mordit les lèvres. Mais il était bien tard.

— Eh oui, il y en avait un autre, un valet de ferme ! On le connaissait sous le nom de « Slim ». C'était un gars qui s'était échappé d'une prison de Virginie. Je ne sais rien de lui. Il s'est sauvé avec nous, mais nous a quittés aussitôt. Il a dit « good luck ! » (bonne chance) et a disparu.

Les policiers, qui n'avaient jamais songé à un troisième « desperado » regardaient le gouverneur Caulfield avec admiration. Celui-ci, voulant pousser son succès jusqu'aux limites extrêmes, poursuivit :

— Qu'avez-vous fait après le meurtre du sheriff ?

— Le sheriff a été tué par Harry et Slim. Ils l'avaient vu s'approcher tout seul, en rampant, de la maison. Alors ils descendirent, ils se mirent derrière la porte ; quand le policier entra, ils lui sautèrent dessus et lui criblèrent le corps de la décharge de leur revolver.

« Après avoir rejeté dehors le cadavre du sheriff, Harry remonta, dit : « Nous en avons zigouillé un dans la cuisine. Je crois que c'est un chef. Il faut « se barrer » maintenant, et en vitesse.

« Alors, tandis qu'on laissait à la « vieille » deux fusils garnis de douze balles chacun, pour faire du bruit et aider à notre fuite, nous avons filé par la porte de derrière, enjambant le cadavre du sheriff, qui était en travers. Nous avons eu beaucoup de peine à franchir le rideau des assaillants.

Nous n'y avons réussi que d'une façon : en restant couchés à plat ventre l'un derrière l'autre dans un sillon. Les policiers qui avançaient sont passés à quelques mètres de nous. Un peu plus, ils nous marchaient dessus. Quand ils ont été un peu plus loin, on s'est relevé doucement ; on est parti. C'est alors que Slim, en arrivant à Springfield, nous a lâchés. Nous avons pris l'auto, devant un club où l'on dansait ; Jennings s'est mis au volant ; et l'on a voulu aller à Houston, dans le Texas. Malheureusement, en arrivant par ici, comme mon frère s'était endormi de fatigue au volant, il est allé dans l'arbre, nous avons dû abandonner la voiture.

« Alors, comme j'ai pensé que la découverte de la « bagnole » nous ferait prendre, et qu'un seul homme a davantage sa chance que trois, je les ai quittés.

— Croyez-vous, Oscar, que Harry et Jennings soient restés ensemble, eux ?

— Je ne puis le certifier, mais je le pense. C'est bien dans leur caractère. Ils se défendent jusqu'au bout.

— Avaient-ils de l'argent ?

— Quelques centaines de dollars, oui.

Oscar Young, sous l'impulsion de complicité d'assassinat, alla rejoindre sous les verrous sa vieille mère. Et l'enquête reprit. Dans la direction d'Houston, distant à peine de trois milles.

Houston est une cité métallurgique et industrielle, qui abrite pas mal de gens assez fortunés. Presque tous, en plus de leur résidence normale de la ville, ont une maison d'été, où ils vont passer le week-end. Tout le reste de la semaine, ces villas.

La police soupçonna aussitôt les frères Young d'avoir choisi une de ces villas pour asile temporaire.

L'opinion des enquêteurs, une fois fixée sur ce point, ils furent d'avis que les fuyards avaient, sans chercher longtemps, choisi la première villa vide, au bord de la route.

Partant donc du point où, quittant l'auto en miette, les frères Young s'étaient désagrégés, les détectives se mirent en quête. Ils suivirent la route, vers Houston, examinant avec attention les bungalows aux volets clos situés tout le long de la belle route de macadam. Cette recherche les mena jusqu'au soir du quatre janvier, où un détective qui fera son chemin, George Pathrop, de la brigade d'Houston, remarqua que la charmante maison de bois du miroitier George K. Arthur laissait filtrer, par-dessous la porte, un filet de lumière.

Un coup de téléphone à George K. Arthur, et celui-ci jura ses grands dieux qu'il n'avait pas laissé chez lui l'électricité allumée, lorsqu'il en était parti le lundi matin pour regagner Houston. Les Young étaient donc là : aveuglante certitude !

Il ne fallait pas les en laisser partir... Toute la nuit, les policiers, cachés dans les massifs, veillèrent, entendirent des voix mâles échanger quelques réflexions.

A l'aube, les deux frères, qui dormaient profondément sur le même lit, eurent la sensation indéfinissable d'un danger. Ils se précipitèrent à la fenêtre et virent la maison cernée, des policiers partout, et des armes par centaines braquées sur leur asile. Ils étaient perdus ! Recommencer la bataille désespérée de Springfield ? Certes, barricadés comme ils l'étaient, cachés derrière des matelas, ils pouvaient un instant retarder l'heure de l'expiation. Mais pour s'enfuir ? Tout était cerné, barré.

Alors les deux frères se regardèrent et lurent dans leurs yeux, chacun. Ils prirent leurs revolvers, et à la même seconde, sans un mot, d'un dessin concerté, Harry tira sur Jennings, et Jennings sur Harry. Les deux hommes s'abattirent frappés à mort auprès du lit. Quelques minutes d'agonie ; et ce fut fini.

Les mille citoyens courageux, entre temps, qui avaient continué la chasse à l'homme, furent sur le point de capturer « Slim ». Mais celui-ci, se jetant dans une rivière, gagna à la nage la rive opposée et disparut dans les roseaux. S'il en échappa d'une fluxion de poitrine, ce ne sera sans doute que pour gagner la geôle, où l'attendait la vieille Young et Oscar, complice pour qui l'avenir ne saurait rien avoir de rose.

L'énorme émotion suscitée à la fois dans le Missouri et le Texas par cette « affaire » exceptionnelle de banditisme est aujourd'hui calmée. Et ces belles régions américaines ont retrouvé leur activité féconde en même temps que les civils de la « garde civique » rattachaient au clou leurs fusils et leurs revolvers.

## UNE VISITE AU MUSÉE CRIMINEL A ROME

(Suite de la page 14.)

C'est avec cette lime de fortune qu'il commença d'attaquer le redoutable barreau. Certes, cela n'alla pas tout seul ! Mais enfin, comme on peut le voir sur notre document, à l'extrémité droite de la tige de fer, il réussit... et se sauva. Le travail n'avait pas duré moins d'une nuit entière. Le plus étonnant ? Que les aiguilles eussent résisté. A part deux ou trois, près du centre, qui furent brisées net, tout le reste a tenu bon, vous pouvez en juger par notre document.

Enfin, joyau de l'étrange collection, voyez cette bizarre cage de fer forgée. Elle fut trouvée dans les fossés du château de Milazzo (Sicile). Suspendue au sommet de la plus haute tour, se balançant à sa poterne héraldique, cette cage accueillait des condamnés à mort. Le prisonnier ainsi suspendu dans le vide, assailli par les oiseaux de proie, mourait de faim et de froid, après une agonie que l'on devine terrible.

J. S.

**BON de 10 francs**

valable pour l'achat du

**PORTE-MINE "EVERSHARP"**

## UN VÉRITABLE PORTE-MINE EVERSHARP DE 90 FRANCS POUR 30 FRANCS



Nous sommes heureux de faire profiter nos lecteurs de France d'une très intéressante prime : un magnifique porte-mine Eversharp véritable avec bande d'origine, en ébonite marbrée, teintes modernes, orné doubles viroles et agrafe fixe à boule mobile, le tout plaqué or.

Ce porte-mine Eversharp, d'une valeur de 90 francs, prix imposé, est cédé exceptionnellement à nos lecteurs contre **30 FRANCS EN ESPÈCES ET 6 BONS DE 10 FRANCS**

A partir de cette semaine, nous publierons dans chaque numéro de *Police-Magazine*, en page 15

**1 BON DE 10 FRANCS**

valable pour l'achat du porte-mine Eversharp.

Le nombre de ces porte-mine étant limité, nous recommandons vivement à nos lecteurs de nous adresser leurs commandes dès que les six bons auront paru.

## CONCOURS

**200.000 FRANCS DE PRIX**

Cet enfant a fait de nombreuses fautes en écrivant une phrase ; il a mis six fois la même lettre de trop. Supprimez ces lettres et indiquez-nous quelle est cette phrase.

**AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT**

Découpez ce BON et adressez-le avec votre réponse à **LA PROPAGANDE (Service des Concours)**

Section 1, 51, rue du Rocher, PARIS

Joindre pour la réponse une enveloppe timbrée portant votre adresse ou un coupon-réponse.

2296



**GRATUITEMENT...** le FAKIR AIN-DRAM par ses études

astrologiques vous guidera dans la vie.

Actuellement en France, le célèbre FAKIR AIN-DRAM, astrologue réputé, maître des merveilleux secrets de l'Inde antique, vous donnera des conseils relatifs à votre **SANTÉ**, vos **AFFAIRES**, vos **AMOURS**. Le don merveilleux qu'il possède de lire le passé et l'avenir des destinées humaines est saisissant. Laissez-les être votre conseiller et ami : il vous évitera les ennuis et chagrins qui ont accablé votre passé ou qui vous menacent peut-être à l'heure présente. Pour profiter de cette occasion unique de faire votre bonheur, indiquez-lui sans retard, votre nom et prénom, ainsi que votre date de naissance et adresse exacte. Cette étude cependant détaillée et précise, est entièrement gratuite, mais vous pouvez joindre 3 frs en timbres-poste de votre pays pour couvrir les frais d'écriture et de port. Adressez votre demande au **FAKIR AIN-DRAM, Service 29, P.R. Bureau 111, rue Ste-Anne, n° 4, Paris (11<sup>e</sup>).** Ne pas oublier la mention **P.R. Bureau 111**, sur l'adresse Indiquez si vous êtes **Monsieur, Madame ou Mademoiselle**. Recommandez-vous de ce journal.



**PROCHAIN CONCOURS**  
Secrétaire près les Commissariats de **POLICE à PARIS**

Pas de diplôme exigé. Age : 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Ecrire : Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, Paris-6.

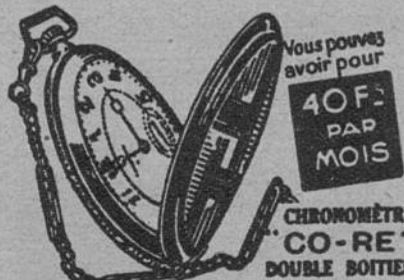
**AVENIR** Révélé par la célèbre voyante diplômée **M<sup>me</sup> Thérèse GIRARD**, 78, Av. des Ternes, Paris (17<sup>e</sup>). Cour 3<sup>e</sup> ét. De 1 à 7 h. Vous serez forts, vous vaincrez, vous réussirez.

**AVENIR** dévoilé par la célèbre voyante **M<sup>me</sup> MARYS**, 45, r. Laborde, Paris 8<sup>e</sup>. Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

**6 à 8 FR.** LE CENT, adresses et 50% à corresp. 2 sexes, toute année. Renseign. gratuits. Ecrire : **Établissement P. LOUY, à Lyon.**

Astrologie, Tarots, Lignes Main, Guide Précieux Succès en tout. Date des événements. **M<sup>me</sup> MAY**, 86, rue des Moines (Mét. Brochant) Paris-17<sup>e</sup> (de 2 à 7 h.) par correspondance. Prénom. Date naissance. 20 frs.

**SANS RIEN VERSER D'AVANCE**



Une montre précise, élégante, solide. Echappement : ancre 15 rubis, décor moderne. **PLAQUE OR INALTERABLE**. Livrée avec sa chaîne en plaquet or à son prix de **480.**

Catalogue Général N° 72 gratis sur demande. **COMPTOIR RÉAUMUR 78 Réaumur Paris**

**SITUATION LUCRATIVE**  
Indépendante, sans capital. Jeunes ou vieux des deux sexes, demandez-la à l'École Supérieure de Représentation, fondée par les industriels de l'Union Nationale. On gagne en étudiant. Cours oraux et par correspondance, quelques mois d'étude. Brochure 17 gratis, 3 bis, rue d'Athènes, Paris (9<sup>e</sup>).

**REVOLVER SYMPATHIQUE**  
mettant knock-out du premier coup, pour 10 minutes, le malfaiteur qui vous attaque. **DIQU**, boîte postale 33, Montreuil-la-Bois (Seine).

**SOIGNEZ-VOUS CHEZ VOUS**  
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQUES SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL. **MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES** SYPHILIS, BLENNORRHOÏE, URETHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, METRITES, IMPUISSANCE. Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr. **SÉRUMS-VACCINS NOUVEAUX** Venir ou écrire : Doct. 11, rue de Provence, Paris (9<sup>e</sup>) Angle Chaussée d'Antin.

**AVENIR** M. DUBRO, 11, r. Saunval, Paris (1<sup>er</sup>), voit tout, dit tout, sait tout, renseigne sur tout et répond à toutes questions. Ecrivez-lui de suite en envoyant date de naissance et 20 fr. en citant ce journal.

**M<sup>me</sup> MADELYS** Voyante — Médium Cartom. L. de la main Rec. t.l.j. de 9 à 19 h. 189, r. St-Honoré 1<sup>er</sup> ét. gauche près du Louvre. Porte-Bonheur grat. à t. clients. Se recom. du Journ. **7 fr. le CENT.** Copies d'ad. et gains suivis à Correspondants 2 sexes pend. loisirs. **ÉTAR. SERTIS, 67, LYON.**

**INFAILLIBLEMENT** avec l'IRRADIANTE envoyée à l'essai, vous soumettrez de près ou de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à **M<sup>me</sup> GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS**, sa brochure grat. N° 4.

**VOTRE AVENIR** vous sera dev. grâce à la myst. et célèbre voy. **AUGUSTALES**. Env. date, mois, nais. prén. et 5 fr. pour frais d'écritures et de port. Extraor. par ses prédic., fixe date, évén., guid., cons. et dev. tout. Bulletin-not. grat. Ecrire **M<sup>me</sup> AUGUSTALES, 22, rue Léon-Gambetta, à LILLE (Nord).**

**L'ENNUI C'EST LA MORT !**

**POUR RIRE et FAIRE RIRE**  
Demander les catalogues *Farces Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, Chansons, Monologues, Prestidigitation, Physique, Magie, etc.* Librairie. — Envoi contre 2 fr. Se recommander du journal. **H. BILLY, 8, rue des Carmes, Paris. Maison fondée en 1808.**

## Pour Maigrir

Prenez les **PILULES GALTON** le meilleur amaigrissant Réduction rapide des Hanches, du Ventre, du Double-Menton, etc. Absolument sans danger. Le flacon avec notice, contre remb. : 20 fr. 85 - J. RATIE, ph., 45, r. de l'Échiquier PARIS, 10<sup>e</sup>

**M<sup>me</sup> LUCETTE** Consult. par MÉDIUM, Cartom. SCIENCES OCCULTES, MAGIE 42, r. Jouffroy, 17<sup>e</sup>. T. les j. de 10 à 6 h. et par correspondance.

**GAGNEZ** 1 000 frs par mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Partout. Ecrire : **Manufacture PAX G., à Marseille.**



M. François Marsal, ancien ministre des Finances, ancien président du Conseil, est inculpé d'infraction à la loi sur les sociétés. (H. M.)



L'enquête se poursuit touchant l'assassinat du Président Doumer par le Russe Gorguloff. L'accusé sera-t-il déclaré irresponsable ? (R.)



La police a arrêté Combet-Farnoux, qui avait prêté ses papiers à Salenson, auteur d'un cambriolage. Voici Combet-Farnoux au Dépôt. (R.)



Théodore Koven, qui est mort mystérieusement au cours d'une tentative d'escalade du mont Mac Kinley (Alaska). (W. W.)



Pour questions professionnelles, les étudiants en pharmacie de Paris se sont livrés à une grève de protestation de quarante-huit heures. Les agents de police les ont fait circuler... gentiment. (K.)



Jean Laudé (à gauche), surprénant sa femme avec un nommé Pottiez, avait tué son rival. Il a été acquitté. Voici (à droite) M<sup>me</sup> Pottiez, veuve du garagiste tué par Jean Laudé. (R.)



On expérimente à Paris en ce moment des bornes de caoutchouc d'un modèle particulier. Comme le roseau de la fable, elles plient, mais ne rompent pas. (K.)



On expérimente également à Paris un système de signalisation nouveau qui consiste en une bande métallique fixée au sol. Le poids d'un véhicule actionne un feu rouge. (K.)



À Marseille sont arrivés par le Comorin des rescapés du Georges-Philippart. L'enquête en cours n'a pu établir encore s'il y eut malveillance. (K.)



L'armateur Curtiss, l'ancien ami du colonel Lindbergh, a été arrêté pour avoir outragé la justice par de fausses déclarations. (W. W.)



Aux Assises de la Seine ont comparu les cambrioleurs de la bijouterie de la rue Oberkampf ; verdict sévère. De gauche à droite : Bernadas, cinq ans, sursis ; Masurier, cinq ans réclusion ; Leguillon, sept ans réclusion. Au second plan : les femmes Lasco et Leguillon (acquittées). (H. M.)



En raison de leur bonne conduite lors de la mutinerie dans la prison, des forçats de Dartmoor (Angleterre) viennent d'être libérés. Les voici sur la route de la liberté. (W. W.)